

n°1  
2008

# LA CIRCULATION MIGRATOIRE

Dossier coordonné par Cédric Audebert

TRANSFERT  
D'ARGENT

*Le moyen le plus rapide d'envoyer de l'argent de par le monde\**

TRANSFERT  
D'ARGENT

## ■ EDITORIAL

La genèse de la notion de circulation migratoire :  
Retour sur une approche innovante des migrations.

## ■ RETOUR SUR RECHERCHE

Bilan des travaux sur la circulation migratoire

À la rencontre de la sociologie d'Alain Tarrus

La circulation migratoire :  
Une notion pour penser les migrations internationales

## ■ VIE DU LABO

Thèses soutenues dans l'année 2007  
Actualités

## ■ NOTES DE LECTURE

e-migrinter

*e-migrinter*

est une revue en ligne éditée par  
le laboratoire **Migrinter**,

Maison des Sciences de l'Homme  
et de la Société (MSHS)  
99 av. du Recteur Pineau  
F-86000 POITIERS

[e.migrinter@gmail.com](mailto:e.migrinter@gmail.com)

ISSN : en cours d'attribution

**Secrétariat et contact**

Carole Tardif  
05 49 45 47 87

**Directeur de la publication**

William Berthomière

**Responsable scientifique**

Cédric Audebert

**Secrétaire scientifique**

Marie Chabrol

**Comité éditorial**

Cédric Audebert  
William Berthomière  
Marie Chabrol  
Gilles Dubus  
Françoise Dureau  
Patrick Gonin  
Christophe Imbert  
Véronique Lassailly Jacob  
Gunhild Odden

Photo de couverture :  
©Camille Ratia, 2001 – un guichet de  
banque flambant neuf en Haïti


## La circulation migratoire

Dossier coordonné par  
Cédric Audebert

### Editorial

La genèse de la notion de circulation migratoire. Retour sur une  
approche innovante des migrations. *Cédric Audebert*. ..... 2

### Retour sur recherche

Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Le « bilan » enfin  
mis à disposition. *Thomas Lacroix*.  ..... 5

A la rencontre de la sociologie d'Alain Tarrow. Du paradigme de  
la mobilité au territoire circulatoire. *Mehdi Alioua*. ..... 7

La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations  
internationales. *Chadia Arab*. ..... 20

### Vie du labo


#### Thèses soutenues au cours de l'année 2007

Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié.  
*Olivier Clochard*. ..... 26

La marocanité associative en France. *Antoine Dumont*. ..... 34

Résister en habitant. *Matthieu Giroud*. ..... 34

#### Actualités

La migration tunisienne : état des lieux, développement et enjeux.  
*Gilles Dubus*.  ..... 36

### Notes de lecture

*Gunhild Odden, Caroline Rozenbolc, Violaine Jolivet*. ..... 39

## ÉDITORIAL

### La genèse de la notion de circulation migratoire : Retour sur une approche innovante des migrations

Cédric Audebert

**À** l'image du projet scientifique qui l'a motivé, ce numéro inaugural de la revue *e-migrinter* incarne la volonté de créer un pont entre les écrits pionniers et la recherche actuelle dans le domaine des migrations internationales.

Cette volonté a été portée par un collectif lié autant par la rigueur scientifique et les préoccupations éthiques que par l'amitié et l'abnégation, qualités indispensables pour surmonter les obstacles inhérents à la mise en place d'un tel projet. Hésitations, tâtonnements, remises en question, suggestions audacieuses et, au final, compromis autour de décisions collectives ont rythmé les discussions au cours de l'année écoulée et ont progressivement jeté les bases de la naissance d'*e-migrinter*. L'occasion nous est donnée ici de rendre hommage à ce collectif – comité de rédaction, ensemble des membres de *Migrinter*, collègues d'autres institutions en France et à l'étranger – et de le remercier pour avoir permis à cet outil de diffusion de l'information scientifique sur les migrations de voir le jour.

L'esprit de la démarche s'est imposé à nous par la nécessité de traiter sous différentes facettes, avec nuance et distance, une question migratoire souvent instru-mentalisée et d'autant plus sensible qu'elle fait l'objet des perceptions les plus fantasmatiques, y compris dans les sphères médiatique et décisionnelle. Une telle démarche n'est donc pas anodine à l'heure où, dans nos sociétés contemporaines mondialisées, les rapports à l'altérité sont réévalués par des représentations et attitudes parfois marquées par la méconnaissance de l'« autre » et la crainte face à l'avenir.

Il ne s'agit pour autant ni de se substituer aux excellentes revues universitaires déjà existantes sur la question, ni de proposer une publication électronique de plus venant simplement se surajouter à l'océan des écrits sur

le thème accessibles sur la toile. Au-delà de la diffusion d'une information de qualité sur les migrations internationales, une innovation du projet réside dans la mise à disposition du public le plus large de textes inédits de diverses natures : articles scientifiques et recensions, mais aussi notes de synthèse, rapports de recherche et comptes-rendus d'entretiens. Une autre originalité a trait à la diversité de la mise en valeur des textes présentés. À côté de textes récents apportant un nouvel éclairage sur les questions traitées, il nous est aussi apparu judicieux pour la connaissance et la mémoire de la recherche sur ces questions de diffuser des écrits plus anciens mais novateurs en leur temps et dont la diffusion est jusqu'ici restée confidentielle (rubrique **retour sur recherche**).

C'est alors dans la remise en perspective actuelle de ces textes anciens à l'aune des évolutions sociétales et scientifiques récentes dans le domaine des migrations que le projet trouve tout son sens. Quel plus bel hommage pouvait-on rendre à nos précurseurs que celui de redonner une nouvelle vie à des écrits qui ont rythmé, structuré et marqué le champ des études migratoires depuis plusieurs décennies ! En réponse à la confiance, au respect et à la transmission de témoin entre les générations ayant alimenté pendant toutes ces années l'« esprit des lieux » si cher à Gildas Simon, la vision animant *e-migrinter* constitue aujourd'hui un juste retour des choses en contribuant à donner de la signification au collectif par la valorisation d'écrits pionniers dans le champ. En articulation avec ce retour sur recherche, une rubrique sur l'actualité de la recherche au sein du laboratoire sera également proposée (**vie du labo**).

Ces considérations justifient le choix d'initier ce projet éditorial en revisitant la notion de circulation migratoire, dont l'archéologie a nourri une réflexion fondatrice dans la constitution de *Migrinter*. Cette notion incarne en effet le glissement progressif des sciences sociales du paradigme temporel au paradigme spatial opéré au cours des dernières décennies et apparaît hautement symbolique de l'appréhension croissante du rapport au monde

*via* des catégories liées à l'espace. Elle a inspiré une nouvelle conception – globale – des espaces de vie, pratiqués et parcourus par les migrants, pensés comme un ensemble de champs articulés et interdépendants plutôt que segmentés et juxtaposés.

Dans ce numéro, la présentation d'un texte de G. Simon – une communication inédite de 1970 sur le rôle de l'émigration dans le développement du Sud tunisien – apporte un éclairage nouveau sur l'archéologie de la réflexion sur la circulation migratoire. On y retrouve en effet dès cette époque l'idée d'une « cristallisation » des populations en migration sous l'effet de la mise en place de « courants » voire de « circuits migratoires », dynamisées par des « filières » dans le cadre de « structures migratoires » bien établies.

Dans la même logique, la remise en perspective par T. Lacroix du rapport de 1997 sur la circulation migratoire de M.K. Doraj, M.-A. Hily et F. Loyer et sous la responsabilité d'E. Ma Mung et le bilan de la genèse de la notion de territoire circulaire à travers un entretien réalisé avec A. Tarrus par M. Alioua en 2007 contribuent à poser les jalons de la structuration de la pensée dans ce champ de recherche. Le rapport sur la circulation migratoire met notamment à jour l'évolution des travaux sur les diasporas, les réseaux et les systèmes migratoires, avant de s'intéresser à la circulation proprement dite et au champ sémantique révélant les directions de recherche sur les migrations (filières et champs migratoires, circulation migratoire).

L'intérêt d'un tel rapport réside aussi dans le décryptage du contexte de la recherche en sciences sociales du dernier tiers du 20<sup>ème</sup> siècle, marqué de plus en plus par la spatialisation de l'analyse migratoire. Il permet ainsi de mieux comprendre le développement concomitant d'autres notions spatialisantes ayant largement contribué à dynamiser la réflexion dans le domaine, des « territoires circulatoires » et des « territoires de la mobilité » aux « espaces transnationaux ». Dans ce cadre, une remise en perspective de l'esprit, de

l'évolution et des apports de la réflexion d'A. Tarrus à partir d'un entretien personnel apparaît particulièrement éclairante, tant sont substantiels ses apports scientifiques. Son regard neuf sur les mobilités et ancrages des populations migrantes dans les espaces urbains et son paradigme méthodologique de la mobilité articulant différents niveaux de rapports spatio-temporels méritaient largement un retour sur recherche.

Dans cet esprit, la présentation des apports de la thèse de C. Arab à la réflexion sur la circulation migratoire à partir de l'expérience des Aït Ayad originaires du Moyen Atlas marocain tombe à point nommé ! En effet, cette réflexion doctorale, la plus récente sur la circulation des migrants, permet de mesurer tout le chemin parcouru dans cette thématique de recherche depuis trois décennies. Elle complète donc bien les textes de remise en perspective qui le précèdent.

Enfin, la rubrique « vie du labo » sera l'occasion de présenter trois travaux de thèse particulièrement innovants soutenus en 2007 : celui d'O. Clochard intitulé « *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration* » ; celui d'A. Dumont intitulé « *La marocanité associative en France* » ; et celui de M. Giroud dont le titre est « *Résister en habitant* ». Toujours dans l'actualité,

G. Dubus dresse un bilan du colloque international tenu en Tunisie en 2007 sur les migrations tunisiennes. Trois ouvrages publiés récemment sont également recensés : *Les réseaux marocains du développement* de T. Lacroix (recension par G. Odden), *Les réfugiés palestiniens du Liban : une géographie de l'exil* de M.K. Dorai (recension par C. Rozenholc), *L'insertion socio-spatiale des Haïtiens à Miami* de C. Audebert (recension par V. Jolivet).

Souhaitons longue vie à cette nouvelle aventure scientifique et humaine, et que la flamme alimentée par l'« esprit des lieux » ayant porté cette initiative soit toujours vive !

Cédric Audebert  
Chargé de recherche,  
MIGRINTER (UMR CNRS 6588) /  
Université de Poitiers

## RETOUR SUR RECHERCHE

### Bilan des travaux sur la circulation migratoire : Le “bilan” enfin mis à disposition

Thomas Lacroix

**L**a mise en ligne du « bilan des travaux sur la circulation migratoire » marque la première décennie d'existence de ce rapport. La présentation conventionnelle d'un texte à l'histoire aussi peu conventionnelle ne saurait pleinement lui rendre justice.

Pour beaucoup, le « bilan des travaux sur la circulation migratoire » est un peu l'Arlésienne des études migratoires françaises. Bien qu'inaccessible, il a tant accompagné les débats scientifiques qu'il laisse l'impression d'être un classique. Ce texte constitue le premier effort d'analyse comparée des pratiques circulatoires internationales. Il fut donc maintes fois cité par des auteurs qui n'ont pu lire, au mieux, que la courte note publiée dans *Migrations Etudes*<sup>1</sup>. La mise en ligne de ce document suscitera sans nul doute une réaction largement partagée : enfin !

Il nous faut, d'emblée, lever une ambiguïté trompeuse suggérée par le titre du texte. Le bilan des travaux sur la circulation migratoire n'en est, fort heureusement, pas un. Un bilan est une mise en balance des aspects positifs et négatifs d'un exercice irrémédiablement achevé. Que le lecteur se rassure, le dépôt du « Bilan » n'a rien d'une mise en bière. Bien au contraire, ce rapport s'attache à synthétiser les travaux sur un phénomène alors en plein essor et qui continue à susciter un vif intérêt scientifique. Pour autant, il est vrai que le texte prend en charge une inscription scientifique de très large portée.

La première partie est consacrée à une revue des outils conceptuels qui ont permis aux chercheurs de forger un regard sur le phénomène majeur des migrations contemporaines : l'émergence de vastes entités sociales transfrontalières. Ces

---

<sup>1</sup> Hily M.A. ; Dorai, K. et Ma Mung, E. (1998) Bilan des travaux sur la circulation migratoire, *Migrations Etudes*, 19 p.

concepts tissent la toile des « paradigmes de la mobilité » : analyse de réseaux, diasporas, territoires circulatoires, commerce ethnique, systèmes migratoires, champs migratoires... Il est à noter qu'aucune mention n'est encore faite du transnationalisme, une approche alors en plein essor dans le monde anglo-saxon. L'intérêt d'une telle revue conceptuelle est avantagement renforcé par une importante bibliographie analytique.

La seconde partie du rapport est centrée sur la circulation migratoire elle-même. Elle est largement consacrée à la pertinence contextuelle de l'approche et aux conditions de sa mise en œuvre. L'analyse de la circulation migratoire est elle-même associée au paradigme des « champs migratoires » autour duquel s'est constituée l'équipe de *Migrinter*. Ce rappel permet de mettre en perspective la place du rapport dans les travaux de l'équipe. Le bilan participe d'un glissement dans les études migratoires. L'individualisme méthodologique est de plus en plus présent dans un champ longtemps dominé par les approches macro-sociales. Le « bilan » montre nettement que l'analyse de la circulation migratoire combine les méthodes quantitatives avec une prise en compte des stratégies d'acteurs. Les auteurs emploient abondamment le terme de « migrant » à une époque où le mot est

encore loin d'être le lieu commun qu'il deviendra au cours de la décennie suivante. Le rapport n'est donc pas un bilan. Il discute abondamment les outils qui sont à la disposition du chercheur qui souhaite exploiter cette approche de la circulation migratoire. Les études de cas qui concluent le rapport sont à prendre comme une invitation à poursuivre ces travaux. Ceci a été fait à maintes reprises au cours des dix années qui ont suivi sa rédaction. Je ne citerai que la dernière étude en date allant dans ce sens, « la circulation migratoire des Aït Ayad », thèse de Chadia Arab soutenue en décembre 2007. Nous touchons ici à un dernier paradoxe de ce texte, et non des moindres. Il est, en effet, surprenant de parler de l'influence d'un texte qui n'a jamais été publié. On peut penser que la mise en ligne du rapport élargira encore davantage cette influence auprès d'un plus large public. Nous nous permettons donc d'évoquer cette question de l'influence du texte au temps futur, et d'inviter à la lecture d'un document qui conserve toute son actualité.

Thomas Lacroix  
Research Officer  
International Migration Institute /  
University of Oxford

Le rapport sur la circulation migratoire peut être consulté sur le site de *Migrinter* à partir du lien ci-dessous :

[http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/bilan\\_circulation\\_1998.pdf](http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/bilan_circulation_1998.pdf)

Ainsi que sur le site de HalSHS :

[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/20/13/PDF/bilan\\_circulation\\_1998.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/20/13/PDF/bilan_circulation_1998.pdf)

La communication de Gildas Simon est consultable à partir du lien ci-dessous :

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/simon1970.pdf>

## À la rencontre de la sociologie d'Alain Tarrius. Du paradigme de la mobilité au territoire circulatoire

Mehdi Alioua

**S**ociologue et anthropologue d'inspiration compréhensive et phénoménologique, Alain Tarrius saisit au travers de son œuvre l'expression de mouvances de populations migrantes s'incarnant dans des espaces sociaux et des territoires transnationaux, perpétuant les tensions de leurs mobilités et de leurs ancrages et dont la traduction sociologique des formes et des relations nous renseigne sur le sens des dynamiques sociopolitiques actuelles. Mais d'une certaine manière, Alain Tarrius est aussi le sociologue de la rencontre. Car il faut aller à sa rencontre pour pouvoir aborder les denses et complexes éléments de compréhension qu'il nous livre au fil d'une écriture qui, comme par enchantement, nous mène à la rencontre quasi tactile des populations qu'il observe et qu'il accompagne.

### Alain Tarrius, une sociologie faite de rencontres

C'est principalement la rencontre avec le terrain qui caractérise le plus la sociologie d'Alain Tarrius... Une rencontre avec des hommes et des femmes qui lui ouvrent les portes de leur monde, lui racontent leur vie, se livrent dans cette relation ambiguë que crée l'enquête de terrain. Le rapport au terrain est en effet fondamental dans sa démarche. Les auteurs et leurs théories ne sont que des outils permettant de cadrer sociologiquement les réalités observées et de traduire ainsi les données méticuleusement recueillies. Les propositions sociologiques formulées suivent quasi-chronologiquement les rencontres avec les différents terrains d'enquête et les populations qu'il accompagne ; il nous fait en outre vivre ces rencontres. Car la restitution n'est pas le seul fait de l'écriture scientifique, froide, implacable, rationnelle et quasi-amnésique, mais aussi celui de la manière dont on rend à l'autre, à celui qu'on a observé et interrogé, le don qu'il nous a fait en nous ouvrant les portes de son univers. Tarrius nous fait rencontrer l'autre, celui qui par ses stratégies et par ses usages échappe au regard de l'officialité. Il accompagne les populations dont il étudie les pratiques et les formes de relations, et ces populations l'accompagnent à leur tour dans le cheminement de sa pensée. Le lecteur est alors lui-même accompagné dans sa découverte progressive de leur monde relationnel.

Rencontre aussi avec certains chercheurs et groupes de recherche avec lesquels les échanges permanents, les connivences, les amitiés et les entraides font avancer sa pensée : Emmanuel Ma Mung et



l'équipe de *Migrinter* à la fin des années 1980, Lamia Missaoui, les sociologues de Lyon II comme Yves Grafmeyer, Isaac Josef, ou encore, Alain Battégay. Mais aussi bien d'autres chercheurs et chercheuses, en France et dans d'autres pays, dont la liste exhaustive n'est pas le but de l'exposé.

Rencontre encore avec les personnes avec lesquelles il collabore dans ses enquêtes sur le terrain. Notamment certains doctorants et doctorantes qui lui ont permis d'avoir accès plus rapidement ou plus efficacement aux éléments de compréhension qui lui manquaient lorsqu'il peaufinait ses notions et ses propositions ambitieuses. Là aussi la rencontre est quasi-première, et les échanges intellectuels incessants qui suivent sont comme des dons au service d'une relation qu'il sait entretenir en rendant à son tour.

Rencontre également, mais plus virtuelle, avec certains auteurs dont les propositions cheminent son parcours de chercheur et dont il nous fournit une lecture remarquable, à la fois illustrée par les pratiques des populations qu'il enquête et ancrée dans nos préoccupations actuelles. Il est en effet plus abordable de découvrir Simmel, Halbwachs ou Park à travers les récits de vie et leurs analyses pénétrantes que nous fournit Alain Tarrus dans son œuvre. Il ne s'agit cependant pas pour lui de nous faire redécouvrir des auteurs classiques, mais bien de trouver le meilleur cadrage méthodologique permettant de traduire les observations longues et minutieuses qu'il produit, en sachant réactualiser ce qui servira dans sa sociologie, critiquer et dépasser ce qui ne fonctionne pas au regard de son expérience empirique pour proposer ses propres notions.

Rencontre enfin entre les groupes sociaux : il est parvenu tout au long de son œuvre à décrire ces moments si particuliers, parfois improbables, d'autres fois structurés ; parfois invisibles, d'autres fois trop visibles ou surmédiatisés, souvent pluriels, où des

populations différentes se croisent, se rencontrent, coopèrent, entrent en conflit, ou au contraire s'évitent et s'ignorent. Il a décrit ces lieux de rencontre et leurs moments, les tensions, les relations sociales et les régulations qui en résultent, ainsi que les interstices où les territoires s'articulent, l'espace d'un moment. A contrario, il a illustré comment certains groupes réussissent à s'éviter, perpétuant les tensions entre la mobilité et la sédentarité et superposant leurs territoires les uns aux autres.

Ce n'est donc pas seulement une sociologie de la mobilité mais aussi une sociologie de la rencontre que nous propose Alain Tarrus, qui aime à présenter son travail de recherche comme un travail artisanal. Comme un artisan, il avance à tâtons, revient plusieurs années après sur des propositions, essaie de nouvelles méthodes, "met les mains dans le cambouis" quand il le faut en s'immergeant dans l'univers qu'il se propose de nous faire découvrir. Il peaufine, complète, figole, parfait, pour finalement faire progresser la connaissance et chaque nouvel opus ressemble au précédent tout en étant unique. A l'instar de l'artisan intimement attaché à son objet et à son processus de production, Alain Tarrus fait évoluer son objet de recherche et la méthodologie qui lui est liée au fur et à mesure de sa définition, de son expression et de sa réalisation.

C'est à partir d'un entretien de près de deux heures effectué dans la vallée pyrénéenne où lui et sa famille ont "jeté l'ancre" et où il fait son propre pain et "autoproduit" autant qu'il le peut, que je me propose ici de présenter, dans les limites que cet exercice impose, les conditions de l'émergence des notions principales issues de ses recherches, du paradigme de la mobilité au territoire circulaire. Si son travail est artisanal dans sa confection, le résultat a une portée « quasi industrielle », donnant lieu à des articles et à des cours universitaires. J'enfile alors l'habit de passeur pour tenter, à

mon tour, de mener le lecteur à la rencontre de la sociologie tarriusienne.

### Des rythmes sociaux au paradigme de la mobilité

Depuis les années 1990, les préoccupations scientifiques principales d'Alain Tarrius résident dans le fait de comprendre si les mouvements transnationaux et constants de populations, riches ou non, ethnicisées ou non, engendrent des rapports sociaux originaux, et si au-delà des frontières de l'Etat-nation s'élaborent de nouveaux territoires "civilisationnels" autres que ceux des banques et des entreprises multinationales – en somme une autre forme de mondialisation plus révélatrice du sens des dynamiques actuelles. Mais cette problématique est d'abord le fruit d'un cadrage méthodologique issu des années 1980, puisée dans la recherche sur les rythmes sociaux, sur l'autoproduction. Elle est aussi le fruit de la rencontre avec les différentes populations enquêtées et plus particulièrement celles du monde des commerçants maghrébins de Belsunce ouvrant des perspectives de recherches insoupçonnées.

L'aventure commence tout d'abord dans les années 1980. Alors qu'il est rattaché à un institut de recherche sur les transports et la mobilité, il travaille sur la problématique des déplacements et des usages des espaces de la ville ou de la campagne de populations spécifiques : nouveaux ruraux, handicapés en ville, immigrés étrangers vivant dans les périphéries urbaines, ouvriers du fer lorrains délocalisés à Fos-sur-Mer. Il constate que les modes de mobilité de ces populations révèlent leur différence, celle d'une intelligence de leurs circulations par rapport à leurs rythmes sociaux spécifiques, celle de leurs usages spécifiques de l'espace, et d'une solidarité propre. Il montre alors comment ces groupes spécifiques, souvent organisés en associations, en constituant leurs propres services de transports, manifestent une capacité d'innovation plus importante que les entreprises de transports. Il comprend

que l'expression de leur mobilité est celle de l'originalité même de leur statut et de leur cohésion sociale : c'est là un lieu des plus symptomatiques de la production originale de rapports sociaux<sup>1</sup>.

Très vite, c'est la capacité de ces groupes à produire leurs propres modes de transport, notamment pour palier leur exclusion, qui attire son attention. Il s'intéresse alors à *l'autonomie sociale* de ces groupes et à *l'autoproduction* territoriale qui lui est corrélée. Il cherche rapidement des références théoriques permettant de traduire sociologiquement ses terrains et de faire des comparaisons transversales entre eux. Car aujourd'hui comme hier, ce type de populations échappe aux enquêtes statistiques du fait notamment de leur méfiance vis-à-vis des représentants de l'Etat. Sa participation à un groupe de recherche sur l'autoproduction autour d'Yves Barel<sup>2</sup> va faire avancer méthodologiquement sa pensée et lui permettre d'affiner son regard. Il a alors recours à la notion de rythmes sociaux, beaucoup travaillée par William Grossin<sup>3</sup>, qu'il avait déjà réadaptée aux analyses de ses propres observations depuis le début des années 1980<sup>4</sup>.

Le recours à ces deux références lui confère une originalité dans le contexte de la sociologie urbaine et des sciences sociales de l'époque en général, en lui permettant de ne pas se cantonner à l'analyse de la

<sup>1</sup> Tarrius, A. (1985) Transports autoproduits : production et reproduction du social, *Espaces et Sociétés*, n°46.

<sup>2</sup> Barel, Y. (1973) *La reproduction sociale : systèmes vivants, invariance et changement*, Paris, Anthropos.

<sup>3</sup> Grossin, W. (1974) *Les temps de la vie quotidienne*, Paris, La Haye, Editions Mouton, 413 p.

<sup>4</sup> Il sort en 1981 un rapport issu d'une enquête sur les besoins de déplacement en zone rurale et sur une mise au point d'une méthode d'analyse : identification des groupes sociaux présents dans les villages, choix d'individus sociologiquement représentatifs de ces groupes et étude des rythmes de la vie sociale manifestant moments et intensité des "consommations d'espace", rapport intitulé: *Rythmes sociaux et appréhension des besoins de déplacements en zone rurale*. Nov. 1981. 80 p.

juxtaposition des groupes sociaux au sein d'un même espace et de leur différenciation en termes de division sociale, où mobilisations, exploitations, ségrégations et concentrations confèrent le statut quasi définitif d'instruments de la reproduction sociale. Il s'efforce de saisir la manière dont les similitudes / différenciations sont exprimées dans l'usage même des territoires, à travers les logiques de l'entre-soi (en allant au cinéma par exemple ou chez le commerçant), ou celles de la différenciation en s'inscrivant dans des parcours différents des autres, en instituant des étapes qui ne sont pas les mêmes. A partir de cette approche de la différenciation sociale par l'expression de rythmes sociaux différents et des relations sociales qu'ils impliquent, il introduit la notion de mobilité.

Par exemple, dès 1984 et jusque dans les années 1990, à travers la description de la vie des ouvriers lorrains de Fos-sur-Mer dessinant des usages professionnels, sociaux et culturels de l'espace différents de ceux des populations locales, Alain Tarrius annonce que le couple mobilité/temporalité (l'espace-temps de la mobilité) sera désormais au centre de son cadrage méthodologique.

*De la même manière que je ne pouvais limiter l'analyse du "de chez-soi à l'entre-nous" je ne pouvais pas non plus l'arrêter à un usage différent du local. Il devait bien y avoir autre chose. Car les fils de ces gens là qui appartenaient à de grandes lignées de migrants travailleurs du fer, venus de Pologne, d'Italie etc., et qui ne trouvaient plus de boulot dans la région rongée par le chômage et par les décideurs économiques et politiques qui imposaient leurs visions, allaient au Tchad, au Canada, en Australie pour pouvoir travailler... Le fait d'être "fils de" faisait qu'ils vivaient comme un trait d'union entre l'endroit où ils avaient vécu et leur nouvelle destinée, depuis la Lorraine, Fos-sur-Mer et d'autres espaces au fur et à mesure que de nouvelles générations migraient vers de nouveaux sites industriels à travers le monde.*

Ainsi, dès 1985-86, il lui paraît impossible d'arrêter l'analyse aux seuls cadrages locaux. Il cherche alors à s'informer

sur l'opportunité que peut représenter l'actualisation d'un passé migratoire lointain. Grâce à ce fort travail méthodologique qu'il effectue parallèlement à ses différentes investigations de terrain, il réussit à donner peu à peu une densité sociologique aux diverses données très fines que seules l'observation ethnographique, l'approche micro, l'enquête qualitative, permettent. Ceci facilitera l'approche d'un autre terrain de recherche : le quartier de Belsunce à Marseille.

### **Belsunce et l'émergence des territoires circulatoires : les sources d'inspiration et les affinités avec "les collègues"**

#### **Le terrain de Marseille et la naissance d'une réflexion novatrice**

Alain Tarrius reçut en 1984 un appel téléphonique du maire de Marseille et ministre d'Etat, Gaston Deferre, pour une enquête sur Belsunce, un vieux quartier au cœur de la cité phocéenne, et sur sa population maghrébine. Cette demande faisait suite à des événements jugés problématiques par les autorités locales : des rixes entre chauffeurs de taxi et habitants de Belsunce.

*N'est-ce pas souvent comme cela que se manifestent dans l'ordre de l'officialité ces populations, au moment où elles gênent trop?*

Gaston Deferre l'invita à Marseille afin d'essayer de comprendre les raisons pour lesquelles "ses taxiteurs", une clientèle électorale importante pour lui, se battaient avec les Arabes habitant dans ce vieux quartier central du XVII<sup>ème</sup> siècle apparemment en pleine déshérence. On évoquait à cette époque la misère et le manque d'intégration des populations maghrébines comme ferments de ces rixes. Alain Tarrius accepta et quitta Paris pour Marseille, révélant ainsi une de ses particularités : réussir à se faire muter dans une autre université et à changer de

laboratoire de recherche pour se rapprocher le plus possible de ses terrains.

Il alla donc voir ces "populations à rixe", essentiellement algériennes, et leur "quartier insalubre". Mais ce qu'il découvrit était une fortune immense alors qu'on lui avait décrit ce lieu comme le "trou noir de la misère", y compris les notaires, les promoteurs et les agences immobilières censés être au fait de la valorisation économique des quartiers : l'officialité saisissait, notamment à travers l'outil statistique, ce quartier comme une poche de pauvreté concentrant les problèmes sociaux au centre de Marseille. Il fut pourtant tout de suite ébahi par le fossé entre les données qu'il avait (statistiques, cadastre, etc.), les descriptions qu'on lui avait faites et le spectacle que la rue lui offrait. Il y découvrit 350 commerces, tenus essentiellement par des Algériens à l'époque, et ne constata aucun rapport conflictuel au sein de cette population. Ces 350 commerces drainaient une population de 700 000 personnes qui faisaient au moins un voyage par an à Marseille ou y faisaient une étape pendant leur trajet. La plupart de ces boutiques étaient reliées à des arrières-cours et à des entrepôts où l'on découvrait une vaste gamme d'équipements électroménagers et de tissus révélant une richesse étonnante, s'organisant autour d'un dispositif avec une rationalité interne tout à fait remarquable.

L'envie lui vint alors d'en savoir plus sur la vie et l'organisation de ces individus, sur leur circulation, celle de leurs capitaux et des marchandises échangées. Il prit alors rapidement ses distances avec les autorités locales, ayant l'intuition que les rixes n'étaient pas le fruit des tensions dues à la concurrence "déloyale" des "faux taxis" contre les "vrais taxis" marseillais, mais renvoyaient à d'autres types de concurrences liées à toute une gamme d'activités invisibles ou peu visibles.

Les collectifs de migrants qu'observait alors Alain Tarrus ne ressemblaient plus à

ceux de leurs aînés de la mobilisation internationale du travail sédentaire et des regroupements de main-d'œuvre bon marché : par leur va-et-vient et par les attaches qu'ils conservaient avec le pays d'origine et les réseaux qu'ils élaboraient de part et d'autre de la Méditerranée, ils imposaient un modèle migratoire transnational. Si les décideurs politiques et autres acteurs institutionnels étaient prompts à juger que ces pratiques et « autoproductions » étaient des archaïsmes, Tarrus, dans la lignée de Barel, les considérait comme éminemment modernes, dans le sens où elles présupposaient des changements à l'œuvre ainsi qu'un mouvement d'émancipation. Le contexte apparaissait donc favorable à l'émergence d'une réflexion sur l'autonomie sociale.

*Ces groupes se constituent en entité de plus en plus affirmée au fur et à mesure qu'ils se dotent des moyens internes de leur développement, qu'ils spécifient leur autonomie, ils affirment des pouvoirs nouveaux. Et cela... je l'ai compris de suite. Alors comment veux-tu que la mairie entende ce genre de discours!*

Cette perspective de l'autoproduction dépassait la seule sphère de la mobilité pour livrer des éléments de compréhension sur la constitution de l'identité sociale des groupes étudiés. Mais la remarquable richesse économique<sup>5</sup> et la grande complexité des relations sociales et des réseaux commerciaux qui se confondaient avec les réseaux familiaux et les réseaux migratoires, le poussèrent à peaufiner son cadrage méthodologique et à chercher ailleurs que dans ceux des *rythmes sociaux* et de l'autoproduction. Certes, ces deux courants continuèrent à fortement l'inspirer, mais un chercheur en particulier fut central dans sa réflexion : Maurice Halbwachs... Celui des *valeurs*, celui de la *mémoire collective* et surtout celui de *La topographie légendaire des Évangiles en*

<sup>5</sup> Il a estimé plus tard avec l'aide de la Caisse des dépôts et des consignations le chiffre d'affaires à 3 milliards de francs, ce qui en faisait le centre de commerce le plus puissant et le plus riche de toute la façade méditerranéenne occidentale.

*Terre Sainte*<sup>6</sup>, où il décrivait comment des populations différentes faisaient référence aux espaces en fonction de leur livre saint, et comment elles se situaient au sein de mêmes espaces en les réinterprétant. Halbwachs montrait la possibilité de construire des territoires différents se superposant sur un même espace et s'articulant à des lieux similaires.

Alain Tarrus trouvait des points communs notables entre les approches des rythmes sociaux, des différenciations, des communautés d'usage, et la notion de mémoire collective de Halbwachs. Mais il s'aperçut rapidement que malgré la formidable pertinence des propositions de Halbwachs, cela ne suffisait pas, car les commerçants les plus ancrés dans Belsunce étaient en étroite relation avec une clientèle algérienne, soit basée en Europe et commerçant avec l'Algérie, soit venant directement d'Algérie pour acheter. Il apparaissait qu'il y avait à la fois un usage local de ce lieu et des lieux de production et de circulation, et un usage international de Marseille et de sa région, qui se mettaient simultanément en scène à Belsunce, et que les pratiques des migrants articulaient en ce lieu. La capacité à la circulation donnait d'une certaine manière droit d'entrée à Belsunce, et donc droit d'achat, faisant de ce lieu une centralité et permettant aux mouvements de personnes et de marchandises de se relocaliser afin de se rencontrer.

Si Halbwachs "donnait la clef" en expliquant qu'il fallait plutôt travailler sur le rapport entre le factuel et le symbolique et sur les relations entre des populations différentes qui se partageaient un même lieu en superposant leurs niveaux de régulation (surtout au niveau symbolique), il fallait pour Alain Tarrus à ce moment de sa recherche dépasser l'immobilisme local inhérent à la notion de mémoire collective. La notion de territoire circulaire a ainsi peu à peu émergé dans sa réflexion.

Sa deuxième grande source d'inspiration provient de Georg Simmel et de l'Ecole de Chicago. C'est à travers l'influence de ses amis lyonnais – Isaac Josef et Yves Grafmeyer, qui ont permis aux interactionnistes et à l'Ecole de Chicago d'avoir une bien meilleure visibilité en France – que Tarrus a intégré les apports de ce courant dans ses méthodes de recherche. A la suite de Park et des premiers sociologues de l'Ecole de Chicago, ils ont mené une réflexion sur les dynamiques urbaines, en essayant de répondre à une question cruciale qui a traversé les décennies depuis Simmel :

*Pourquoi la ville se fait et se défait alors que l'ordre qu'elle expose au moment où l'on observe est la plupart du temps extrêmement rationnel, et que donc on peut ne pas comprendre que la ville change dans l'observation immédiate?*

Tarrus jugea alors nécessaire de prendre de la distance vis-à-vis de la monographie dans sa forme première et de faire des études longitudinales en introduisant la notion de temporalité. Avec les rythmes sociaux, il avait déjà l'intuition méthodologique que les choses se jouaient à plusieurs niveaux, autant d'un point de vue intergénérationnel que dans les usages du moment et du lieu. C'est sur cette base qu'il propose en 1988 le paradigme de la mobilité.

Cela lui permit de montrer au fil des expériences de terrain que toute pratique, toute ascension ou toute régression sociale dans une famille ou dans un groupe marquaient l'espace. Il trouva dès lors plus intéressant de faire des études longitudinales en s'intéressant à la mobilité des acteurs. Il put alors identifier des marquages de l'espace à travers des mobilités unifiées par l'ordre des temporalités, mais dont les échelles et les dimensions étaient extrêmement variées et disproportionnées.

*Ce n'est pas la monographie de chaque espace – espace d'origine, espace actuel, d'étape etc –. qui permet de comprendre les grandes évolutions, mais*

<sup>6</sup> Halbwachs, M., (1941) *La topographie légendaire des Évangiles en terre sainte. Etude de mémoire collective*, Paris, PUF.

*plutôt la transversalité des transactions qui se tiennent et qui sont corrélées, dépendantes les unes des autres dans la diversité de ces espaces et des formes de ces espaces. La sociologie classique est donc une fois encore remise en question*

**La rencontre avec l'équipe de Migrinter et la collaboration avec Lamia Missaoui : vers l'émergence du concept de territoire circulatoire**

À ce stade de son cheminement méthodologique, Alain Tarrus a pris de plus en plus conscience de l'importance d'une approche spatiale, jusqu'alors négligée par les sociologues. Mais afin de mieux saisir les marquages sociaux des espaces, il fallait en plus introduire la variable temporelle.

*Franchissons la frontière qui nous sépare des géographes qui travaillent si bien sur les réseaux et les usages des espaces. Et remettons en question ce non-dit qui marque encore l'épistémologie générale française: celui de la sédentarité comme origine indiscutable, donc indiscutée, des statuts sociaux, des hiérarchies sociales ancrées dans le territoire. J'étais en totale contradiction avec cela, en rupture avec ces approches. Il me fallait alors trouver d'autres approches, de nouvelles notions, d'autres cadrages méthodologiques.*

Quoique cette remise en cause lui valut l'hostilité d'une partie de ses pairs, la rencontre avec l'équipe de Migrinter le conforta dans ses observations et constitua un moment clé dans la progression de sa réflexion. Il découvrit en 1987 la *Revue Européenne des Migrations Internationales*, dont il lut un article de Gildas Simon<sup>7</sup> sur les systèmes migratoires puis, un autre plus tard sur la circulation migratoire. La lecture d'écrits d'autres auteurs, comme ceux d'Emmanuel Ma Mung, concernant les transferts de richesses<sup>8</sup>, l'autofinancement

communautaire et l'autoformation aux métiers de commerçant<sup>9</sup> fut également salubre.

*Bon sang j'y suis! Ce sont ces géographes là que je recherche... Puisque je suis "bâtard" dans ma discipline et eux même étant des "bâtards" de la leur, alors, entre "bâtards" on va bien s'entendre!*

Il envoie un article à la REMI en 1987, se faisant ainsi connaître d'eux<sup>10</sup>. Une complicité et une proximité à la fois scientifique et épistémologique sont alors nées. C'est à la suite des diverses rencontres engendrées par ce rapprochement avec les "Migrinteriens" et des échanges consécutifs sur les circulations, les mobilités, les contigüités spatiales, les migrations internationales qu'il initia une réévaluation critique des apports de l'Ecole de Chicago. Tout semblait en effet ne pas se passer uniquement dans la ville : quartier de Marseille, Belsunce était aussi un comptoir lié à Alger et dynamisé par la circulation de familles à cheval sur les deux rives de la Méditerranée.

*Par exemple, les Marseillais qui "retraient au bled" étaient appelés Belsunce. Il fallait donc revenir sur les grandes inspirations de Park, il fallait éclater les contextes de spatialisation pour mieux lire les relations sociales qui s'étaient dans l'espace.*

C'est aussi à ce moment qu'il se mit à travailler sur les élites circulantes de Londres, et sur la création très thatchérienne des Docklands. Mais ces circulations d'élites résultaient pour la plupart de mobilités individuelles. Autre différence de taille entre les migrants maghrébins de Belsunce et ces migrants riches ou hautement qualifiés : ces derniers ne marquaient pas les lieux où ils

*Européenne des Migrations Internationales*, Vol 2, n°1, pp. 163-178.

<sup>9</sup> Ma Mung E. ; Guillon M. (1986) Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.2, n° 3, pp. 105-134.

<sup>10</sup> Tarrus, A. (1987) L'entrée dans la ville : migrations maghrébines et recomposition des tissus urbains à Tunis et à Marseille, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.3, n°1-2, pp. 131-148.

<sup>7</sup> Simon G. (1986) La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 2, n°1 pp. 9-35.

<sup>8</sup> Ma Mung, E (1986) L'impact des transferts migratoires dans la ville M'saken (Tunisie), *Revue*

résidaient provisoirement et étaient totalement pris en charge par un grand secteur de l'économie mondiale, celui du tourisme d'affaire. Ils apparaissaient comme les consommateurs d'un espace économique de l'officialité qui se développait rapidement à cette époque, celui du transfert d'activité du tourisme vers l'accueil du monde des affaires. Leurs régulations ne s'organisaient pas autour de liens forts, comme les migrants méditerranéens, mais autour de liens faibles<sup>11</sup>. Plus tard, à son arrivée à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Alain Tarrus s'intéressera davantage à l'approche sociologique des échanges économiques (la NSE) et à la sociologie des réseaux, et notamment aux notions d'encastrement de Mark Granovetter et au passage du lien faible au lien fort, du lien impersonnel de la relation marchande à celui très personnel du réseau familial.

Puis, à la suite de cette recherche sur les élites circulantes, il constata que dans les années 1990 avec la montée du GIA en Algérie et la terrible guerre civile qui suivit, que les commerçants algériens de Belsunce cédaient peu à peu leurs commerces à des Marocains qui circulaient tout autour de la Méditerranée. Dans cette passation, il vit apparaître une nouvelle figure, celles des

<sup>11</sup> Les liens forts sont plutôt le fruit d'échanges et de relations sociales de long terme impliquant une réciprocité élevée : entraides, échanges réguliers de services, d'informations, de solidarité, etc. Ils recouvrent les relations que l'on entretient généralement avec les membres de sa famille, les amis proches et parfois les collaborateurs réguliers. *A contrario*, les liens faibles sont plus contextuels ou occasionnels et n'impliquent ni des échanges réguliers ni la réciprocité, ce qui permet aux individus d'entrer en relation sociale et d'échanger sans sentiment d'obligation, sans se connaître auparavant et sans même une confiance préalablement établie. Contrairement au lien fort qui est le produit des échanges réguliers et de la densité relationnelle, les liens faibles sont souvent le produit de cadres ou de contextes plus ou moins prédéterminés codifiant les usages et les pratiques. Ainsi, on rompt avec beaucoup de facilité, et parfois même sans s'en rendre compte (le passage par le paiement financier par exemple), un lien faible. En sociologie, on parle aussi de lien impersonnel et de lien personnel.

notaires informels, véritable institution de régulation. Au cours des huit années de recherches sur les commerçants maghrébins de Marseille qui lui permirent d'approcher des formations économiques et territoriales transnationales, il passa progressivement du constat qu'il y avait dans ce commerce des capacités et des compétences évidentes mais circonstancielles, à la découverte d'une organisation forte qui pouvait se transmettre à travers les espaces et à travers les générations, grâce notamment aux notaires informels et à cette normativité interne qui ne correspondait pas aux régulations étatiques mais s'y superposait.

*Si ces populations sont le lieu de la transmission d'un "patrimoine migratoire", on n'est pas pour autant renvoyé purement et simplement à la transmission des cultures d'origine spécifiques à chaque composante de la population des migrants. Il y a construction d'une nouvelle culture de la mobilité, en même temps que mise en place de nouveaux réseaux, et mise en jeu des formes de mobilités, économiques, culturelles, professionnelles, qui ne se réduisent pas à la mobilité spatiale. Ce "retournement colonial" est impensable pour les gestionnaires locaux, et donc occulté. Elus ou techniciens, ils n'imaginent le devenir de la cité qu'à partir de la répétition du plus récent mode d'enrichissement colonial français : prélèvement sur les marchandises et les hommes qui transitent là, venant des Suds pour enrichir les Nords.*

De l'échelle locale à l'échelle transnationale, la gestion et la régulation de toutes ces économies souterraines de produits licites qui échappaient au fisc, aux contrôles aux frontières, aux régulations des métiers de l'import-export, se firent à travers des personnages dont Alain Tarrus s'est attaché à saisir la figure. A travers l'analyse des régulations internes, il découvrit comment se réunissent et opèrent les notaires informels :

*Toujours des rencontres interculturelles, règles*

*de bases énoncées par Simmel, le commerçant prospère dès lors qu'il peut prendre parole et échanger avec plus étranger et plus lointain.*

Cette intuition – issue de ses observations des années 1980 – de l'existence de territoires marqués par du lien social et chargés d'échanges économiques et sociaux se concrétisa lorsqu'il découvrit le monde des notaires informels. Là encore, il fut question de rencontre et de personnages emblématiques.

*J'avais esquissé comme ça dans les années 1980 – tu sais parfois on glisse comme ça une proposition et on attend de voir ce que ça donne ! – j'avais suggéré comme ça, dans l'Anthropologie du mouvement<sup>12</sup>, publié à partir de mon HDR, qu'il resterait à établir une notion de territoire circulatoire. Puis en 1992, j'ai donné encore quelques aspects de cette notion en gestation, notamment sur ce qui est au fonctionnement des réseaux, ce qui caractérise les sociabilités dès lors que les groupes sont en mouvements, à différents étages de la mobilité<sup>13</sup>. Mais c'est là, avec cette histoire de notaire informel que vraiment sur le terrain ça se donne à voir, mais il fallait les bonnes entrées, les bonnes rencontres.*

De "bonnes rencontres" sur le terrain, mais aussi autour du terrain, avec des échanges importants entre chercheurs, lui permirent de mieux définir cette notion :

*Ce que vivent les chercheurs sur leur terrain, je le vis aussi. J'ai toujours travaillé comme un artisan et j'ai eu des complicités et de la reconnaissance avec les collègues de Migrinter, et des rencontres très importantes pour moi, comme Alain Battégay avec qui les échanges sont encore importants, et bien sûr des collaborations avec les étudiants, les doctorants.*

<sup>12</sup> Tarrius A. (1989) *Anthropologie du mouvement*, Paradigme éd. 192 p.

<sup>13</sup> Tarrius A., (1992) *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L' Harmattan. 210 p.

### Observation accompagnante et restitution

Au début des années 1990, alors qu'il était professeur de sociologie à Lyon 2, et qu'il accompagnait chaque semaine les étudiants de Deug une journée sur le terrain autour de la gare de la Croix-Rousse, il rencontra Lamia Missaoui, une étudiante dont il repéra les qualités sur le terrain. Il fut alors saisi d'une demande de la municipalité de Marseille qui délocalisait à Belsunce les enseignements des étudiants de première année en sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille 2. Au nom de la mixité, les autorités avaient décidé de ne pas doter cette antenne de cantine, afin d'encourager les étudiants à sortir de leur fac. Un député socialiste, Mr. San Marco, était au centre de cette politique et il demanda à Alain Tarrius d'aller observer sur place les effets de cette politique. Il comprit vite que le fait de ne pas parler l'arabe était un handicap : ce qui se jouait sur place était autrement plus complexe que ce que les entretiens avaient révélé.

*Il fallait alors aller finement auprès des commerces pour écouter ce qui se racontait.*

Il proposa cette enquête à Lamia Missaoui, qui avait démontré à Lyon ses qualités indéniables de sociologue et qui en plus maîtrisait l'arabe. Dès le premier entretien, il saisit ce qu'il ne comprenait pas depuis des mois. Grâce au savoir-faire de Lamia Missaoui, à une certaine proximité qu'elle avait réussi à instaurer avec les commerçants de Belsunce, ils parvinrent à contourner la langue de bois :

*« Les filles de la fac là, elles viennent pas pour nos tissus, elles veulent nous voler nos fils, et puis elles ont plein de cochon dans les mains, dans leurs sandwich et elles viennent caresser nos tissus », sont bien le genre de réflexions qu'on ne livre pas à des "étrangers". Ces étudiants venaient perturber leur entre-soi et puis ils n'y voyaient pas d'avantage.*

Alain Tarrius découvrit alors tout le talent de Lamia Missaoui et leur



collaboration, débutée à Belsunce dans ces années, perdue aujourd'hui encore. Mais au-delà de cette rencontre et de l'amitié qui en est née, et au-delà même des résultats de recherche, c'est le dispositif d'enquête qui est passionnant à comprendre ici, car il permet, contrairement aux enquêtes formelles – statistique, monographie, qui rendent compte au mieux de la morphologie des populations et de leur organisation – l'interaction directe et la mise en relation au cœur de l'action. C'est cette fameuse mise en situation, que certains chercheurs dont Alain Tarrus nomment l'observation accompagnante.

Dans ce dispositif, d'influence ethnographique, il y a toujours restitution dans le temps même de l'enquête. Par exemple pour l'enquête de Belsunce, il a fallu six mois de négociation. Une fois la confiance établie, notamment grâce à certaines rencontres et aux relations qui s'en suivirent, il y eut presque immédiatement des demandes de services. Rien d'illégal ou de déontologiquement dérangeant : on lui demandait par exemple d'aider un fils tout juste arrivé du bled, pour avoir des renseignements sur l'administration ou sur les études universitaires. Un autre exemple de restitution fut, avec les Gitans de la région de Perpignan, le montage d'une association. Dans les Balkans, il fut assailli de questions sur la France – comment faire pour y aller, quelles démarches pour s'y installer. On pourrait multiplier les exemples, mais ce qui est passionnant est de savoir que derrière chaque description, chaque récit de vie, chaque figure exposée par Alain Tarrus, se cachent des échanges, des restitutions et des négociations rendant possible cette relation ambiguë de l'enquêteur à son terrain. Si la sociologie d'Alain Tarrus est dense empiriquement et "humainement", c'est parce que les réseaux qu'il tisse, seul ou avec des collaborateurs, avec les populations qu'il enquête sont denses.

Ce type de dispositif, dont Lamia Missaoui devient sous la direction de Tarrus

un des fer-de-lance en France, fait rentrer le sociologue dans les activités des populations enquêtées : il devient un membre du réseau, et en conséquence, certaines de ses compétences sont utilisées. Parce qu'il est, par exemple, détenteur de savoirs et représente aussi d'une certaine manière l'institution étatique, on lui demande des conseils, des informations ou des services vis-à-vis des autorités. Certaines personnes enquêtées exigent parfois que leur nom soit bien noté, fières que leurs parcours apparaissent dans un livre. En parlant d'un commerçant maghrébin :

*Ab, il tenait absolument à ce que son nom soit formellement noté et apparaisse dans le livre! Il était très fier de cela. Il a photocopié le passage et la couverture du livre et l'a affiché dans son échoppe, sur le mur, il l'avait fait préalablement encadrer...*

A partir de ces rencontres et des relations qui s'ensuivent, le chercheur fait partie du réseau. Ce qui permet, au plus proche de l'action sociale, de passer du singulier au pluriel dès que les singuliers expriment des échanges de groupes : la densité relationnelle suppose une densité démographique. Pour élaborer de telles relations, il faut du temps et la durée est variable selon les terrains.

*Il m'a fallu quelques heures dans les Balkans, alors que j'ai mis six mois pour Belsunce.*

**Le transnationalisme à partir de la  
mobilité :  
l'articulation de niveaux de  
régulations superposés  
ou comment penser des peuples  
européens sans nation**

Après avoir proposé en 1995 un bilan de ses recherches sur Belsunce à travers un livre<sup>14</sup> écrit en collaboration avec Lamia

<sup>14</sup> Missaoui L., Tarrus A., (1995) *Arabes de France dans l'économie souterraine mondiale*. Paris, Ed. de l'Aube. 220 p., (Esprit).

Missaoui, il continua ses recherches en mettant l'accent sur les étapes des fourmis, ces migrants maghrébins circulant autour de la Méditerranée. Sa nomination deux ans et demi à l'Université de Perpignan lui permit alors de travailler dans un contexte transfrontalier et de tisser des relations avec Barcelone.

Il croisa ses nouvelles enquêtes sur Perpignan avec celles de Lamia Missaoui en s'intéressant aux Gitans catalans, populations marginalisées historiquement et qui se sont constituées en réseaux transfrontaliers, entre Perpignan et Barcelone. Il poursuit ses investigations sur les grands mouvements de populations autour de la Méditerranée, à partir de Perpignan et de l'Espagne voisine.

En Espagne, il constata que des Salafistes algériens, venus chercher refuge dans la région de Valence, faisaient régulation notamment pour empêcher les mafieux marocains de remonter et de nuire à leur tranquillité et aux règles qu'ils avaient institué localement. Aidés par certains commerçants et circulants, ils essaient d'empêcher que leurs territoires circulatoires se confondent avec ceux des trafiquants et des mafieux. Ils constituaient ainsi, en étroite relation avec certains policiers, une sorte de frontière morale entre l'Andalousie et le reste de l'Espagne. Une alliance se nouait ainsi avec les autorités locales, d'une toute autre nature que celles observées auparavant.

Ceci l'amena à penser qu'il n'existait pas plusieurs territoires en même temps et en un même lieu, mais qu'en réalité c'était la traduction de ces derniers qui donnait l'illusion de leur multiplication : il y avait le territoire politique qui trouvait son sens dans l'histoire économique et sociale ; il y avait parallèlement une topique de la mobilité portée par des populations migrantes qui permettait des connexions et des usages dans l'espace-temps de la mobilité. En observant les articulations entre des niveaux de régulations superposés, il s'affranchit de la pensée localisée et découvrit comment des

groupes d'individus s'extrayaient de la contrainte territoriale et inventaient de nouvelles manières d'être et de faire relation en pensant en même temps le lieu et le monde, le soi et l'autre. Cela ouvrait des perspectives pour les émancipations d'un certain nombre de populations ségréguées, émancipations conflictuelles bien sûr, mais émancipations par l'ordre du voisinage international et aussi par cette façon de mettre sous frontières des zones, des quartiers, des régions, c'est-à-dire de s'appropriier l'espace au-delà de toutes les allégeances vis-à-vis des pouvoirs et des hiérarchies historiquement institués localement.

*Depuis la marge et la périphérie, ce type de populations nous rejoint jusque dans nos centralités, sans que nous en ayons conscience. C'est à la fois une superposition des modes de régulations mais qui est aussi une interpénétration, car elle fonctionne comme une topique, c'est-à-dire qu'elle est là où il y a son expression. Elle est dans une partie d'une ville, elle est chez les notaires informels, elle est dans une famille, elle est dans les accompagnements de ces populations de leurs transactions en cours de route, la topique s'exprime à travers le rapport à l'autre, mais pour comprendre cela, il faut à la fois être au cœur de l'action et développer une lecture des interactions sociales dans le temps. C'est à ce moment où, à travers l'exemple d'Alicante, j'ai écrit qu'il faut repenser le cosmopolitisme non pas comme des voisinages sédentaires de populations hétéroclites, une juxtaposition quoi, mais qu'il faut penser aussi aux voisinages mobiles, notamment dus à ceux qui transitent et ceux qui circulent. C'est le couple mobilité/altérité qui renseignera et pas du tout le couple vieux et figé de sédentarité/identité!*

Alain Tarrus est proche de tous ces auteurs, Simmel en tête, qui expliquent que lorsque les rôles et les statuts des étrangers bougent, cela annonce de très grands changements dans la société. Ce qui le préoccupe aujourd'hui, c'est cette construction européenne dont les cohérences restent encore à étudier. Pour lui, il ne peut pas y avoir de bonne politique européenne, notamment de politique des

étrangers, sans admettre qu'il y a des peuples européens sans nations :

*C'est de fait admettre le transnationalisme, son existence ici, sa cohésion, car il y a d'immenses collectifs qui vont très bientôt défendre leurs intérêts d'un bout à l'autre de l'Europe, si ce n'est pas déjà le cas.*

Les collectifs de transmigrants qu'accompagne Alain Tarrus depuis plus de vingt ans fonctionnent comme des éléments régulateurs bien qu'ils soient hors du pouvoir et des identités statutaires habituelles, hors des normes et des interactions ordinaires, car ils combent, par les relations sociales qu'ils produisent (et dont ils sont le produit), les espaces en friches, les vides institutionnels. Ils gèrent les oublis et les oubliés, ils suggèrent les paradoxes de la société marchande où l'Etat désire réguler et codifier en maître absolu, les rapports sociaux qui y ont cours, et imposer ainsi les identités légitimes. Aussi, quelles que soient les solidarités qui se créent, ou se recomposent, au-delà des allégeances à l'Etat-nation et aux ordres sociaux qui le sous-tendent, l'ébranlement de la souveraineté territoriale et la porosité des frontières redonnent à ces individus et aux groupes auxquels ils appartiennent ce qu'il fait perdre à l'Etat et à la Nation.

Dès lors, il faudrait peut-être songer à redéfinir les espaces politiques de la rencontre, qui ne peuvent plus se décliner strictement dans ses rapports à l'Etat, au Territoire et à la Nation. Ici, ce n'est plus exclusivement la simple localité, le territoire ou la nation, ni même les politiques des Etats et leurs institutions qui délimitent les prérogatives de l'intégration sociale qu'il faut prendre en compte pour comprendre comment les individus construisent collectivement des actions sociales qui les lient les uns aux autres dans des formes particulières d'interdépendance. Il faut aussi observer les positionnements individuels dans différents espaces transnationaux et comprendre comment les liens qui se tissent

entre individus et qui sont souvent mobilisés à des fins de réussite, exploitant la dimension transnationale comme une ressource au service d'une stratégie, peuvent produire dans certaines conditions des actions collectives, au-delà du territoire, malgré ou contre les Etats-nations.

Encore une fois, c'est bien de rencontre dont il est aussi question dans le dernier livre d'Alain Tarrus<sup>15</sup>, de rencontre sociopolitique. Car cette remontée des Sud dont il nous livre une description dense et documentée, produit également des rencontres d'un genre nouveau entre des univers différenciés. L'autre, l'étranger, le migrant appréhendé trop souvent de nos jours par le prisme de la clandestinité, vient nous rejoindre jusque dans nos centralités, nous interrogeant sur nos propres certitudes en matière de citoyenneté, d'identité et d'appartenance.

Alain Tarrus continue ainsi ses travaux de recherches en nomade, en suivant de passionnants terrains, du Maroc aux Balkans en passant par l'Espagne, le Sud de la France et la Turquie, et en cherchant à capter les moments et lieux où ces mobilités transnationales et les territoires qu'elles dessinent s'entrecroisent, induisent des rencontres, et présagent des changements en cours. En parlant de l'autre, en parlant des confins européens, en parlant de mondialisation, c'est du devenir collectif dont il discute. Comme il l'écrivait il y a quelques temps : " La nouvelle forme sociale et spatiale, fût-elle réservée à une minorité de migrants, est lourde de sens pour notre propre histoire, implique pour le moins une transformation des bases narratives sur lesquelles se construisent nos légitimités et nos destins. Le raisonnement binaire arrive à terme : nous ne sommes plus les *gens* d'*ici*, mais nous sommes *ici* les *uns* (*gens*) et les *autres*. Raisonnement ternaire. Renversement de sens dont l'Histoire est prodigue : les transmigrants de la misère ou de l'exil

<sup>15</sup> Tarrus, A. (2007) *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 208 p.

politique, qui fédèrent en voisinages les vastes distances de leurs dispersions, seraient-ils les plus aptes à figurer une multicitoyenneté (faudra-t-il dire trans-citoyenneté ?) à même de renouveler les récits, quelque peu obsolètes, de nos devenirs ?"

Mehdi ALIOUA  
 Doctorant en Sociologie  
 LISST-CERS (UMR CNRS 5193) /  
 Université de Toulouse le Mirail

---

## Bibliographie

*Sélection d'articles d'Alain Tarrius :*

- (1985) Transports autoproduits : production et reproduction du social, *Espaces et Sociétés*, n°46.  
 (1988). Une méthode sociologique d'analyse des mobilités urbaines, *Transports Urbains*, n°62.  
 (1996) La réussite des clandestins, *Espaces et Sociétés*, n°87, pp. 13-35.  
 (2001) Au-delà des Etats-nations, des sociétés de migrants, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 17 n°2, pp. 37-61.

*Ouvrages :*

- Missaoui Lamia ; Tarrius Alain (1995) *Arabes de France dans l'économie souterraine mondiale*, Paris, Ed. de l'Aube, 220 p., (Esprit)  
 Missaoui, Lamia ; Tarrius, Alain (1999) *Naissance d'une mafia catalane : fils de « bonnes familles locales » dans les trafics transfrontaliers d'héroïne entre Espagne et France*, Canet, Trabucaire, 86 p.  
 Sala, Raymond ; Tarrius, Alain (2000) *Occitans, Espagnols et Marocains : migrations d'hier et d'aujourd'hui en Roussillon*, Canet, Trabucaire, 155 p., (Recherche en cours, n°3)  
 Tarrius Alain (1989) *Anthropologie du mouvement*, Orléans, Paradigme éd., 192 p., (Transports et communication, n° 27)  
 Tarrius Alain (1992) *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L' Harmattan, 210 p.  
 Tarrius Alain (2000) *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 286 p.  
 Tarrius Alain (2000) *Economies souterraines : le comptoir maghrébin de Marseille*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 225 p.  
 Tarrius Alain (2002) *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 169 p.  
 Tarrius Alain (2007) *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 208 p.

## La circulation migratoire : Une notion pour penser les migrations internationales

Chadia Arab

**N**otre réflexion présente la notion de circulation migratoire, telle que nous l'avons définie dans notre travail de thèse en géographie<sup>1</sup>. De nouvelles formes d'organisation spatiale sont mises en lumière par cette approche qui dépasse l'observation d'espaces « sédentaires » produits par des relations verticales entre les hommes et leur espace. La discontinuité des lieux investis par les migrants amène à s'intéresser à la notion de circulation migratoire inventée d'abord par les géographes. Elle trouve là toute sa pertinence pour comprendre l'ensemble des flux migratoires au sein d'un espace et permet de mieux appréhender les emboîtements d'échelle qui vont du micro-local à un espace plus global.

D'après Jocelyne Cesari (1997), la mondialisation des échanges et des techniques et la mobilité croissante des individus ont conféré aux flux migratoires une dimension inédite. Ils ne peuvent plus être conçus uniquement comme le passage d'un territoire à un autre, relevant d'une analyse macroscopique. La migration projette l'individu sur la scène mondiale en le soustrayant en partie aux cadres territoriaux. « *D'une identité territoriale, le migrant bascule le plus souvent dans une identité de réseau* » (Badie, 1995). Là où, autrefois, on ne signalait aucun arrêt du migrant dans son déplacement migratoire, dans le passage d'un territoire à un autre, on note aujourd'hui des étapes nouvelles, des retours en arrière, des zones de transit et de rebond plus ou moins longs qui se dessinent dans les itinéraires de ce nouveau type de migrants et qui le propulsent dans des espaces migratoires nouveaux. Celui qui veut partir aujourd'hui ne migre plus forcément de la même façon qu'auparavant. D'ailleurs, souvent, il ne *migre* plus mais il *circule*.

Les Aït Ayad, notre filière migratoire d'étude pour la thèse, originaires du Moyen Atlas marocain près de Beni Mellal, s'inscrivent tout à fait dans ce changement de portrait du migrant. Plus qu'un déplacement d'un espace à un autre (Beni Ayatt/Angers<sup>2</sup>), l'immigré qui devient un véritable *circulant* doit élaborer de nouveaux itinéraires, de nouvelles stratégies migratoires, soit pour atteindre les destinations traditionnelles, soit pour trouver de nouveaux pôles d'arrivée. La perte de référence territoriale est compensée par une insertion dans des logiques transnationales.

<sup>1</sup> Arab, C. (2007) La circulation migratoire des Aït Ayad. Construction d'un espace migratoire entre le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Poitiers, 446 p.

<sup>2</sup> Angers est leur premier pôle d'installation en France dans les années 1960.

La décision de partir, le choix du lieu, la manière de s'y installer sont organisés, tissés par des solidarités familiales, villageoises, religieuses. En sortant de son territoire, le migrant ne se fond donc pas toujours dans un autre territoire – comme dans les années 1960 avec l'exemple du champ migratoire Beni Ayatt/Angers – mais peut faire allégeance à des réseaux.

Il doit s'appuyer sur la présence des membres issus de son pays, de son village, de sa communauté d'origine, qui assurent la relation indispensable avec la société d'installation, sans laquelle il ne pourrait développer ses activités, ses mobilités mais aussi ses sédentarités.

Ces circulants sont, pour reprendre l'expression de Michel Peraldi, des sortes d'« aventuriers » qui s'inscrivent dans des logiques de promotion sociale, de carrière, ou des « errants » et « nomades » comme les nomme Alain Tarrus. Parfois, ils ne sont aventuriers, errants ou nomades qu'une partie de leur parcours migratoire, mais d'autres fois, ils le restent à vie. Là où autrefois le déplacement d'un migrant aboutissait à sa sédentarité dans un territoire donné, il est aujourd'hui plus long, plus complexe, avec une issue plus incertaine. Ces passages d'une ville à une autre, d'un pays à un autre ne sont pas le fruit du hasard, mais semblent répondre à une logique de *savoir-migrer* et *savoir-circuler* que développe le migrant qui s'appuie sur les réseaux. Nous entendons par *savoir-migrer* et *savoir-circuler* la capacité de mobilisation par le migrant de son réseau migratoire, de ses connaissances, et la mise en place de stratégies de contournement pour se déplacer, migrer et circuler.

### **De la migration à la circulation migratoire : l'apparition d'une nouvelle notion**

D'après le bilan des travaux sur la circulation migratoire (Dorai, Hily, Loyer et Ma Mung, 1998), le terme de circulation migratoire est utilisé pour la première fois dans le mémoire de maîtrise de H. Guezengar

et N. Kotlok sur « la circulation migratoire entre la France et le Portugal » en 1988. Elles utilisent cette notion pour désigner la multiplicité des échanges, des flux et des transferts entre la France et le Portugal.

S. De Tapia nous éclaire sur l'idée de circulation : « *Le concept de circulation migratoire, issu de celui de migration fait référence à la mobilité des hommes, avec leurs itinéraires, leurs moyens de transport et de communication, la pratique effective et affective de l'espace parcouru, entre l'espace d'origine et l'espace de résidence. Il s'appuie sur les travaux de géographes (R. Bétéille, G. Simon, M. Poinard...) qui ont conçu le champ migratoire comme essentiellement dynamique... Cette mobilité peut passer inaperçue ou sembler anecdotique. En réalité elle structure un espace véritablement transnational* » (De Tapia, 1996).

Pour M. Charef, « *Le concept de circulation migratoire est un outil d'observation et d'analyses de deux points terminaux autour desquels se cristallisent des pratiques socio-économiques et qui se trouvent prolongés par des itinéraires de liaison. La circulation s'effectue dans tous les sens, il n'y a pas qu'un mouvement de ricochet entre deux points, mais un rebondissement avec la variation rythmique d'un kaléidoscope* » (Charef, 1999, p.5).

S. De Tapia met notamment l'accent sur les moyens utilisés par les migrants pour circuler. Ces deux définitions prennent en considération l'ensemble de l'itinéraire migratoire, des espaces parcourus et des pratiques qui y sont associées. Dès lors, la notion de circulation migratoire dans un espace n'est-elle pas mieux adaptée pour saisir le contexte migratoire que celui de migration ? La notion de circulation migratoire ne restreint pas le déplacement au simple acte de migrer. La migration n'est plus vécue comme une rupture ou une parenthèse mais comme partie intégrante d'une organisation sociale. Entre les pôles d'installation se tissent des réseaux (sociaux, économiques, d'informations...), le plus souvent en parallèle à des filières qui animent l'espace migratoire international. Par exemple, les réseaux économiques créés

par les remises des migrants illustrent la place prépondérante de la migration dans les liens tissés entre les différentes communautés. On se trouve face à un système en perpétuelle redéfinition qui génère de la circulation migratoire et qui se caractérise par des déplacements incessants d'un pôle à l'autre de l'espace migratoire, d'individus à la recherche d'un statut juridique plus favorable, d'un emploi ou opérant un regroupement familial.

Les migrants actuels sont de plus en plus marqués par une culture de la mobilité et du lien, qui s'appuie sur un savoir-circuler. Z. Chattou qui a travaillé sur les migrants de la première génération qui sont partis depuis la France vers la Hollande, la Belgique ou l'Allemagne dans les années 1960, explique que le migrant gère ces diverses relations, les entretient et s'appuie sur elles pour mieux réussir sa migration (Chattou, 1998). Seuls les contextes et les moyens ont changé. On tend vers une instrumentalisation beaucoup plus importante des moyens de communication. Autrefois le migrant prenait racine ; actuellement il circule et crée des relations. Il passe de l'état de « mobile-assigné », parfois *harraga*<sup>3</sup>, à celui d'errant, de nomade, de diasporique, toujours connecté. Le migrant évolue entre ces différentes figures, se transforme selon les contextes d'installation et les liens qu'il a et qu'il produit. Il se crée ainsi son propre territoire dans lequel il évolue. Le migrant n'appartient plus à un seul espace mais s'inscrit dans une logique de réseau qui lui permet d'être mobile. Or, la mobilité devient aujourd'hui un élément important dans la réussite de la migration, contrairement à hier où la sédentarisation et l'enracinement étaient les clés de la réussite du projet migratoire.

<sup>3</sup> *Harraga* est un terme arabe et berbère qui représente une figure du migrant que nous avons développé dans notre thèse. On peut le traduire par « brûleur de frontière ». Il s'agit de migrants qui tentent par tous les moyens de passer la frontière clandestinement.

C'est dans ce contexte de mondialisation économique, sociale et culturelle – et paradoxalement celui d'une restriction des mobilités des gens les plus pauvres – que la circulation migratoire apparaît comme le support d'une migration réussie.

### Une nouvelle approche des migrations par la circulation

La circulation migratoire (Doraï, Hily, Loyer, Ma Mung, 1998) fait directement référence aux divers types de déplacements, de personnes ou de marchandises, liés à l'émigration. Cette notion s'inscrit dans le champ d'investigation situé au carrefour de plusieurs disciplines, qui étudient la migration dans une perspective dynamique contrairement aux approches en termes d'insertion ou d'intégration.

Pour Alain Tarrius, il s'agit de privilégier dans l'analyse le couple migration/territoire qui, selon lui « *fait autrement sens* » que le couple immigration/insertion. Pour l'auteur, le terme « *immigrant* » renvoie à celui d'« *insertion* » alors que celui de « *migrant* » fait plutôt référence au « *territoire* ». « *Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce consensuel des identités collectives appelé « citoyenneté », le second apparaît comme plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux* » (Tarrius, 1996).

En posant le problème en ces termes, la recherche déplace le curseur du paradigme de l'intégration vers un paradigme « *mobilitaire* ». En différenciant le migrant-nomade des populations sédentaires, A. Tarrius (1994) énumère trois niveaux territoriaux discontinus que traverse selon sa propre logique le migrant tout en étant capable de fédérer étapes et parcours. Il s'agit de « *territoires circulatoires, productions de mémoires collectives et de pratiques d'échange sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques*

*spécifiques créent une culture et différencient des populations sédentaires ».*

Stéphane de Tapia reprend à son compte cette démarche et précise que ce terme a été conçu « *comme le support matériel dynamique de plusieurs concepts géographiques et sociologiques et de l'étude des migrations internationales...; tels que le commerce ethnique (à partir de la notion américaine d'ethnic business), les processus de maintien et de transformation des identités face à ceux de l'intégration et de l'assimilation, les notions d'espace et de champ, de filières et de réseaux migratoires, de circulation, de réseaux sociaux transnationaux, de diaspora...* » (De Tapia, 1998).

La notion de circulation migratoire est une notion englobante, pouvant s'appliquer à différents types d'organisation de migrants. Cette notion synthétise l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigré et le pays d'origine et prend la forme dynamique d'un « va-et-vient ».

Il est important de signaler que pour nous le terme de circulation migratoire ne signifie pas seulement un va-et-vient entre deux espaces, espace de départ et espace d'arrivée. Il ne se substitue pas non plus à la migration. Il prend en compte plus globalement le parcours migratoire de l'individu. Il donne sens à de nouvelles dynamiques migratoires, plus complexes et plus mondialisées. Et il donne forme à des pratiques spatiales et à des mobilités qui s'appuient sur les réseaux et sur le savoir-migrer. Au-delà des fixations des migrants, ce sont de plus en plus les circulations migratoires qui donnent naissance à un territoire comme nous avons pu le voir dans notre thèse avec l'exemple des Aït Ayad à Angers.

On assiste alors à la constitution d'un territoire circulatoire dans lequel les groupes de migrants se déplacent. Le migrant saisit des « occasions », là où les gens se rencontrent, dans des espaces de sociabilité non figés qui construisent par la suite un territoire circulatoire.

### **La circulation migratoire, un outil permettant de mieux comprendre les migrations actuelles**

La notion de circulation migratoire émane d'une approche novatrice visant à mieux saisir la réalité de ces migrants d'un nouveau genre. Ces circulants révèlent alors, au gré de leurs déplacements, de nouvelles manières de penser et de pratiquer les migrations internationales, de nouvelles destinations parfois inattendues, comme pour Mounir qui voulait s'installer en Israël, ou Salah qui, pour atteindre l'Europe, a transité par la Thaïlande. Ces aventuriers ont su développer des stratégies migratoires pour contourner les politiques migratoires de plus en plus restrictives des pays du Nord, comme si la circulation migratoire répondait à l'assignation à résidence, à l'exclusion et aux ruptures qui pouvaient exister entre le migrant et le non-migrant.

Des formes circulatoires de plus en plus complexes sont apparues, ainsi que des routes migratoires improbables, des flux diversifiés et des destinations plus nombreuses. Ceci a permis aussi à l'espace migratoire international de se transformer avec des bouleversements considérables. Sont apparus en quelques années de nouveaux pôles d'installation pour les Aït Ayad comme Lorca en Espagne ou La Spezia en Italie.

La circulation migratoire n'est donc ni le fruit du hasard, ni simplement le résultat de la volonté de celui qui l'initie ou l'entretient. Le peu d'effets produits par les interdictions multiples et successives des politiques résulte en partie de cette incompréhension du phénomène dans sa complexité et, si l'augmentation du nombre de migrants se poursuit dans les années à venir, il faudra en rechercher l'explication autant dans les évolutions géopolitiques des espaces de départ que dans celle des espaces d'installation.

Il en ressort que :

- La circulation migratoire participe à la construction d'un nouveau cadre spatial



pour le déploiement des migrations internationales ;

- La circulation migratoire offre une grille de lecture pour mieux comprendre la construction de certains champs migratoires et, plus généralement, des espaces migratoires. Ainsi, l'espace migratoire international évolue au gré de la circulation des hommes en même temps qu'il permet aux migrants de mieux se mouvoir. La dynamique (circulation migratoire) et le cadre spatial (espace migratoire) interagissent et contribuent mutuellement et simultanément à construire et déconstruire les éléments qui les composent ;

- La circulation englobe les différents concepts abordés dans notre thèse comme le réseau migratoire, les filières et les champs migratoires et représente le support de leur développement ;

- Cette notion est aussi intéressante car on peut la cartographier. En effet la circulation migratoire est un outil d'observation et d'analyse de deux points disjoints et opposés autour desquels se cristallisent des pratiques socio-économiques et qui se trouvent prolongés par des points de fixation, de rebondissement, de passage, qui composent un itinéraire et un parcours migratoire. De ce fait, des routes se dessinent grâce au *savoir-circuler* du migrant.

En parcourant les espaces, et déambulant au risque de se perdre et de se mettre en danger, les migrants cherchent à exister et à être davantage visibles dans un monde qui ne les connaît pas et ne les reconnaît pas, les acculant souvent à la clandestinité. Ces formes de circulations sont parfois réfléchies, mais elles sont aussi souvent subies.

Elles sont subies d'abord en raison des politiques migratoires menées par les pays du Nord qui contraignent les migrants à contourner les législations en déployant toujours plus d'intelligence dans le *savoir-circuler*, comme si la circulation migratoire apparaissait en réponse à l'interdit, à la marginalisation et aux exclusions. Leurs parcours deviennent de plus en plus longs et complexes.

Elles sont réfléchies aussi car la circulation ne va pas de soi, elle n'est pas le seul fruit du hasard. Elle fait appel aux compétences, aux réseaux, aux connaissances, à la capacité à nouer des liens. Le migrant doit être continuellement connecté au monde extérieur, à sa famille, à ses amis. Ces parcours sont révélateurs de nouvelles manières de penser les migrations internationales qu'on ne peut plus concevoir comme statiques mais qui prennent forme dans une société en mouvement.

Chadia Arab

Docteure en géographie

MIGRINTER (UMR CNRS 6588) /

Université de Poitiers

---

## Bibliographie

### Articles :

Cesari, Jocelyne (1997) Les réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb : l'international sans territoire, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.13 n°2, pp. 81-94.

De Tapia, Stéphane (1996) Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.12 n°2, pp. 45-71.

Tarrius, Alain (1996) Territoires circulatoires et espaces urbains, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, pp. 50-59.

## Ouvrages :

- Arab, Chadia (2007) *La circulation migratoire des Aït Ayad : construction d'un espace migratoire entre le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie*, Poitiers, Université de Poitiers, 446 p., Th. Doct : Géogr. : Poitiers : 2007.
- Badie, Bertrand (1995) *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 276 p., (L'espace du politique).
- Charef, Mohamed (1999) *La circulation migratoire marocaine : un pont entre les deux rives*, Rabat, Sud Contact, 338 p.
- Chattou, Zoubir (1998) *Migrations marocaines en Europe : le paradoxe des itinéraires*. Paris, L'harmattan, 254 p.
- De Tapia, Stéphane ; Ma Mung, Emmanuel ; Simon, Gildas (1998) *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la méditerranée : la Turquie*, Poitiers, Migrinter, 224 p.
- Doraï, Kamel ; Hily, Marie Antoinette ; Loyer, Frantz et Ma Mung, Emmanuel (dir.) (1998) *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Poitiers, Ministère de la solidarité et de l'emploi, Migrinter, 105 p.
- Guezengar, Hélène ; Kotlok, Nathalie (1988) *La circulation migratoire entre la France et le Portugal*, Poitiers, Université de Poitiers, 200 p. Mém. Maîtrise : Géogr. : Poitiers : 1988.

## VIE DU LABO

## Thèses soutenues au cours de l'année 2007

Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié :  
Une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration

Soutenue le 8 juin 2007 par Olivier Clochard à l'Université de Poitiers

La question de l'accès au statut de réfugié dans un pays européen est de plus en plus liée à celle des contrôles migratoires. Les politiques d'asile et d'immigration mises en place par les États européens - sur leur territoire, à leurs frontières et dans les pays voisins - ont conduit à un infléchissement de la protection et des garanties accordées aux demandeurs d'asile. Ainsi, la répartition spatiale des dispositifs de contrôles (visas, agents de liaison, sanctions vis-à-vis des transporteurs, lieux d'enfermement pour étrangers...) engendre l'apparition d'une véritable frontière migratoire européenne et se traduit par une diminution importante du nombre de demandes d'asile. Les lieux de mise à l'écart occupent une place singulière dans cette géographie des politiques visant à mieux maîtriser les flux migratoires. Ils sont un des éléments qui soulignent la difficulté croissante des parcours des demandeurs d'asile. Cette étude vise donc à comprendre les reconfigurations géopolitiques des frontières de l'Union européenne et l'évolution du système migratoire européen actuel en s'interrogeant sur le rôle que joue le renforcement des contrôles migratoires européens aux frontières des États dans l'accès des demandeurs d'asile au statut de réfugié. Entre ne pas avoir à enfreindre les grands principes des textes internationaux et assurer un discours ferme sur les contrôles migratoires, l'auteur décrit les pratiques administratives, policières et judiciaires découlant de ces deux exigences qui peuvent paraître contradictoires.

Les enquêtes ont dans l'ensemble été réalisées sur le territoire français. Par sa géographie, la France présente divers types de frontières qui caractérisent l'organisation de l'Union européenne : des frontières terrestres (internes) avec d'autres États membres de l'Union ; une bordure maritime qui avec celles de l'Espagne, l'Italie, la Grèce, Chypre et Malte, délimite clairement les pays du Nord de la Méditerranée de ceux du Sud ; une frontière (maritime) qui sépare l'espace Schengen de la Grande Bretagne ; des confins maritimes et terrestres des départements d'outre-mer (DOM) et des délimitations dans les grands aéroports (que nous qualifierons de frontières aériennes). Depuis les années 90, la France a développé un ensemble de dispositifs destinés à mieux contrôler les flux migratoires en provenance des pays tiers. Ces dispositifs sont lisibles tant à ses frontières terrestres ou maritimes qu'en différents lieux situés à l'intérieur de son territoire (aéroports, gares ferroviaires, préfectures...) où les démarches administratives avant l'enregistrement de la demande d'asile s'apparentent à des dispositions voisines de celles établies aux frontières.

La première partie de la thèse retrace et analyse l'évolution récente des frontières européennes au regard des politiques européennes d'immigration et d'asile, notamment celles relatives aux développements des contrôles frontaliers depuis la signature des accords de Schengen (1985). La frontière extérieure de l'Union européenne inclue les États membres qui la composent, alors que la

frontière extérieure de l'espace Schengen peut ne pas intégrer certains États tels la Grande-Bretagne ou l'Irlande (voire le Danemark). Bien que les douze derniers pays ayant intégré l'Union européenne<sup>1</sup> se soient engagés à appliquer les acquis de Schengen, les frontières terrestres extérieures de l'espace Schengen ont continué de se situer (au moins jusqu'à la fin de l'année 2007) au niveau des frontières orientales de l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Grèce (cf. carte 1). Les nouveaux États membres s'apparentaient à une importante marge frontalière, un espace de transition au sein de l'UE. Enfin la suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen a conduit la surveillance migratoire dans une multitude de lieux à l'intérieur du territoire (aéroports, ports, gares routières et ferroviaires).

En parallèle de ces changements, les contrôles migratoires européens se développent également autour de l'Union européenne. La dimension internationale de cette surveillance qui est analysée dans le second chapitre s'inscrit dans un processus d'externalisation des politiques d'asile et d'immigration. La délocalisation des contrôles migratoires dans les pays tiers qui se met en place depuis le début des années 90 ne relève pas d'une stratégie dont l'ensemble des actions serait coordonné préalablement ; c'est un mécanisme que les États européens ne cessent de renforcer au fil du temps selon les moyens, les situations, les crises et l'évolution des passages aux frontières. La politique européenne des visas (2001), le règlement officialisant l'existence d'un réseau d'agents de liaison dans la quasi-totalité des pays du monde (2004), le système d'amendes pris à l'encontre des transporteurs qui acheminent des étrangers démunis de documents en règle (2001) et les importants dispositifs matériels déployés aux frontières extérieures établissent une spirale de contrôles dans le sens où le territoire européen reste d'aventure toujours accessible, mais avec des parcours migratoires qui deviennent de plus en plus longs et difficiles. La mer Méditerranée – frontière

maritime de l'Europe (cf. carte 2) – est particulièrement concernée par ces migrations et le développement de la surveillance des frontières extérieures ne semble pas freiner les flux migratoires en provenance des pays tiers. Cette évolution conduit nécessairement un plus grand nombre de demandeurs d'asile à avoir recours à l'immigration clandestine pour entrer dans l'espace européen.

Les parcours migratoires des étrangers qui ne sont pas autorisés à entrer dans l'Union européenne « se spatialisent » de plus en plus dans le sens où les ressortissants d'un même pays empruntent différents itinéraires. Afin de contourner les contrôles migratoires dans les grands aéroports internationaux ou au sein des détroits comme Gibraltar ou le canal d'Otrante, les étrangers effectuent de véritables périples, parcourent les mers au risque d'y laisser leur vie<sup>2</sup>... alors que de leur côté, les États européens s'efforcent de colmater toutes les brèches frontalières par où les migrants pourraient encore arriver. Dans ce système migratoire mondialisé, le phénomène de l'immigration clandestine est devenu pour les pays européens une préoccupation majeure qui est parfois associée à la lutte contre le terrorisme international (notamment depuis septembre 2001). Les dispositifs d'enfermement et de mise à l'écart, destinés à la rétention et l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière sont (re)devenus des éléments importants dans les politiques d'immigration et d'asile en Europe. La plupart de ces camps d'étrangers sont destinés à exercer une sanction à l'égard des personnes qui ont franchi illégalement les frontières ou se sont maintenues sur le territoire européen au-delà de la période autorisée. Ces nombreux centres – fermés pour la plupart – s'apparentent à un mode de gestion bureaucratique de l'immigration c'est-à-dire que les pratiques arbitraires de l'administration des pays européens, liées à l'approche sécuritaire des politiques migratoires, en arrivent à évincer les droits fondamentaux comme le droit de vivre

<sup>1</sup> Chypre, Estonie, Hongrie, Malte, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie en 2004 ; Bulgarie et Roumanie en 2007.

<sup>2</sup> Plus de 8000 étrangers sont décédés entre 1993 et 2005, en tentant de franchir les frontières de l'Union européenne.

en famille, la protection des mineurs isolés, la demande d'asile... et à banaliser les traitements inhumains et les conditions dégradantes de l'enfermement. La carte des camps d'étrangers en Europe et dans les pays méditerranéens<sup>3</sup> est une représentation matérielle de la réalité multiforme de l'éloignement et de l'enfermement des étrangers, rattachée ou non à des espaces physiques bien définis. Elle souligne que l'enfermement et/ou la mise à l'écart des étrangers sont maintenant au cœur des politiques européennes d'asile et d'immigration.

Si cette première partie n'établit pas une description exhaustive des dispositifs visant à contrôler les flux migratoires en provenance des pays tiers, ni ne s'arrête sur une frontière particulière (à la différence de la seconde partie), en revanche, elle analyse des tendances, «des tensions signifiantes aux frontières de l'Europe» dont parle Marie-Claire Caloz-Tschopp<sup>4</sup>, en jouant sur les changements d'échelle et en soulignant que les politiques d'immigration des États européens entraînent de nombreuses difficultés pour les demandeurs d'asile qui envisagent d'accéder à l'espace européen.

La seconde partie de la thèse décrit les évolutions du dispositif des zones d'attente et de la frontière entre la Grande Bretagne et l'espace Schengen pour comprendre plus précisément la façon dont ces espaces frontaliers fonctionnent. Ces frontières, qui possèdent des dimensions juridiques et socio-spatiales importantes, s'apparentent à des marques spatiales des politiques d'immigration et d'asile. Au regard des lois relatives aux contrôles migratoires mises en place au cours des années 90, ces frontières ont perdu de leur signification (au sens où elles ne sont pas des lignes); elles sont géographiquement et juridiquement devenues des zones, des bandes de territoire limitrophes<sup>5</sup>. Ces limites, aussi

diverses soient-elles dans leur évolution, reposent sur des structures relativement complexes, chacune soulignant un type d'organisation spatiale inédite.

Ainsi pour les zones d'attente, la loi du 6 juillet 1992 a conduit à une délinéarisation de la frontière dans les aéroports, les ports et les gares ferroviaires. La zone d'attente de l'aéroport Charles de Gaulle à Roissy, où de nombreux étrangers sont maintenus chaque année, peut inclure des tribunaux, un hôpital et plusieurs espaces de la zone aéroportuaire; elle reflète l'évolution restrictive des politiques d'immigration et d'asile qui ont généré elles-mêmes ce type d'espace<sup>6</sup>. Bien que le maintien des étrangers ait été réglementé en 1992, la législation en vigueur n'est pas toujours respectée par l'administration, portant ainsi atteinte au droit des étrangers. Cette dimension juridique peut elle-même conduire à un découpage et une réorganisation spatiale de l'espace frontalier tel le maintien d'une zone dite internationale au sein de l'aéroport de Roissy (alors que la loi souligne qu'elle fait partie de la zone d'attente). L'objectif des unités de la police aux frontières (PAF) est bien de contrôler «le plus en amont possible»<sup>7</sup> afin de renvoyer plus facilement les étrangers sans document de voyage valide vers leur pays de départ. Les contrôles établis dans les aéroports de départ sont liés à cette évolution (ou cette volonté) et viennent renforcer la surveillance migratoire.

On retrouve ce type de processus à la frontière entre l'espace Schengen et la Grande-Bretagne. En raison de la conjoncture migratoire qui existe depuis la fin des années 80 sur cette frontière maritime, les différents accords bilatéraux entre la Grande Bretagne et les États de l'espace Schengen (France, Belgique, Pays-Bas) ont renforcé la position des polices britanniques dans l'espace Schengen. La Grande Bretagne tire ainsi profit de l'organisation des contrôles migratoires sur sa

<sup>3</sup> <http://www.migreurop.org/IMG/pdf/carte-fr.pdf>

<sup>4</sup> Caloz-Tschopp Marie-Claire (2004) *Les étrangers aux frontières de l'Europe : le spectre des camps*, Paris, La Dispute, p. 62.

<sup>5</sup> Gottmann Jean (1952) *La politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin, p. 122.

<sup>6</sup> De 1995 à 2003, le taux d'admission au titre de l'asile des étrangers maintenus en zone d'attente, est passé de plus de 60 % à près de 10 %.

<sup>7</sup> Tels les contrôles à la sortie des avions où les associations de défense des étrangers sont généralement interdites d'accès.

frontière avec l'espace Schengen (cf. carte 3). Dans une perspective de développement aux frontières extérieures de l'Union (notamment en mer Méditerranée), ces espaces frontaliers situés sur le littoral de la Manche de l'espace Schengen peuvent être vus comme des zones de coopération intéressantes. L'aménagement de cette frontière européenne est probablement le dispositif le plus accompli dans le domaine de la politique d'externalisation des contrôles migratoires, mis en place par des États européens.

Que ce soit dans les ports français, à l'aéroport de Roissy ou dans la région de Calais, les diverses configurations de mise à l'écart d'étrangers se caractérisent par des conditions de vie précaires, une gestion collective des migrants en transit, un cadre juridique flou (ou difficilement compréhensible pour les étrangers)<sup>8</sup>. Ces frontières interfaces illustrent ainsi le décalage qui existe entre les droits des réfugiés dont se réclament les États européens et les pratiques administratives qui s'y développent. Sans avoir analysé la procédure de la demande d'asile qui est l'objet de la troisième partie, on constate que les conditions matérielles, les modalités juridiques dissuadent ou empêchent une partie des requérants de demander l'asile. Les dérives sécuritaires qui conduisent les demandeurs d'asile à être de plus en plus assimilés à des imposteurs, des personnes suspectées d'utiliser la procédure de la demande d'asile pour rester sur le territoire européen, engendrent une inquiétude permanente pour les exilés. Ces procédures frontalières laissent ainsi le champ libre à la précarité et élargissent celui de l'arbitraire administratif.

Quant à la troisième partie, elle s'intéresse tout d'abord à l'évolution récente de la législation européenne en matière d'asile, puis développe la procédure de la demande d'asile en France. Depuis la fin des années 80, les États européens déploient un arsenal juridique et méthodologique destiné à limiter le nombre

d'arrivées des demandeurs d'asile dans l'Union européenne. La procédure d'octroi du statut de réfugié est perçue par les États de l'Union comme un vecteur d'immigration irrégulière. Les notions de pays tiers sûr, pays d'origine sûr et d'asile interne, les accords de réadmission, les projets d'externalisation de l'instruction des demandes d'asile dans des camps à l'extérieur de l'espace européen... signifient que les États européens souhaitent implicitement pousser les étrangers à renoncer à demander l'asile (notamment ceux qui auraient pu avoir accès à une protection dans un autre État et/ou sur une partie du territoire de leur pays d'origine)<sup>9</sup>. Les institutions européennes (et des États européens) instrumentalisent ainsi l'itinéraire des demandeurs d'asile pour que ces derniers requièrent une protection ailleurs qu'en Europe, en maintenant à l'écart des demandeurs d'asile ou les expulsant des territoires nationaux et hors de l'espace Schengen. Les statistiques publiées par le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés en mars 2006 soulignent que le nombre de demandes d'asile enregistrées dans les États membres de l'Union européenne est passé de 438 990 en 2001 à 237 840 en 2005 (soit une diminution de 45 %) alors que sur la même période, le nombre de réfugiés relevant de la compétence du HCR se stabilise autour de la barre des 19 millions de personnes dans le monde. Aux frontières extérieures de l'Union européenne, comme à l'aéroport de Roissy, on constate une augmentation du nombre et/ou du taux de demandes d'asile considérées comme manifestement infondées. Cette évolution est particulièrement inquiétante pour les demandeurs d'asile qui sont amenés à séjourner dans ces espaces frontaliers. En effet, pour tenter de contenir les flux de migrants, l'administration a de plus en plus recours à des dispositifs de contrôle, parfois au détriment des conventions et des textes relatifs à la protection des réfugiés auxquels les États européens (et notamment la France) ont adhéré. Ces processus se développent au sein des espaces frontaliers et font obstacle à une procédure

<sup>8</sup> Les étrangers maintenus dans la zone d'attente de Roissy sont confrontés à un véritable imbroglio administratif et juridique.

<sup>9</sup> Ces diverses réglementations s'inscrivent dans le prolongement de la politique européenne visant à renforcer les contrôles migratoires dans les pays tiers, et décrite dans le chapitre 2 de la première partie.

juste et équitable, ce qui nous conduit à nous interroger sur l'externalisation des politiques d'asile qui pourrait être mise en place dans des camps spéciaux autour de l'Europe. Les étrangers qui veulent aujourd'hui entrer dans l'Union européenne doivent maîtriser un parcours administratif complexe car une fois sur le territoire, leurs difficultés pour accéder à la demande d'asile ne sont pas terminées. La tendance à considérer, dans les préfectures, un nombre croissant de demandes d'asile comme manifestement infondées et relevant d'une procédure prioritaire, illustre la politique restrictive des gouvernements français en matière d'accueil des demandeurs d'asile. Et dans les dispositifs de lutte contre l'immigration irrégulière (à laquelle les demandeurs d'asile ont de plus en plus recours du fait des contrôles établis en amont), l'État français demande de plus en plus à ses administrations de participer à cette priorité gouvernementale<sup>10</sup>. Ainsi, les limites établies par les préfectures constituent des zones d'enjeux et s'inscrivent dans le prolongement des contrôles migratoires mis en place par les États européens, aux frontières extérieures et dans les pays tiers.

Cette recherche sur la transformation des frontières européennes avait pour but d'expliquer quelques-uns des problèmes relatifs à la protection des réfugiés en Europe et plus particulièrement en France. Elle a également permis de mettre en exergue la façon dont peut s'organiser un ensemble de dispositifs de contrôles migratoires ; aujourd'hui, c'est l'une des spécificités majeures du système migratoire européen que l'approche cartographique a mis en valeur. La complexité de l'objet, d'une part, et l'aspect très évolutif des politiques européennes d'asile et d'immigration, d'autre part, ne nous autorisent pas à conclure de façon

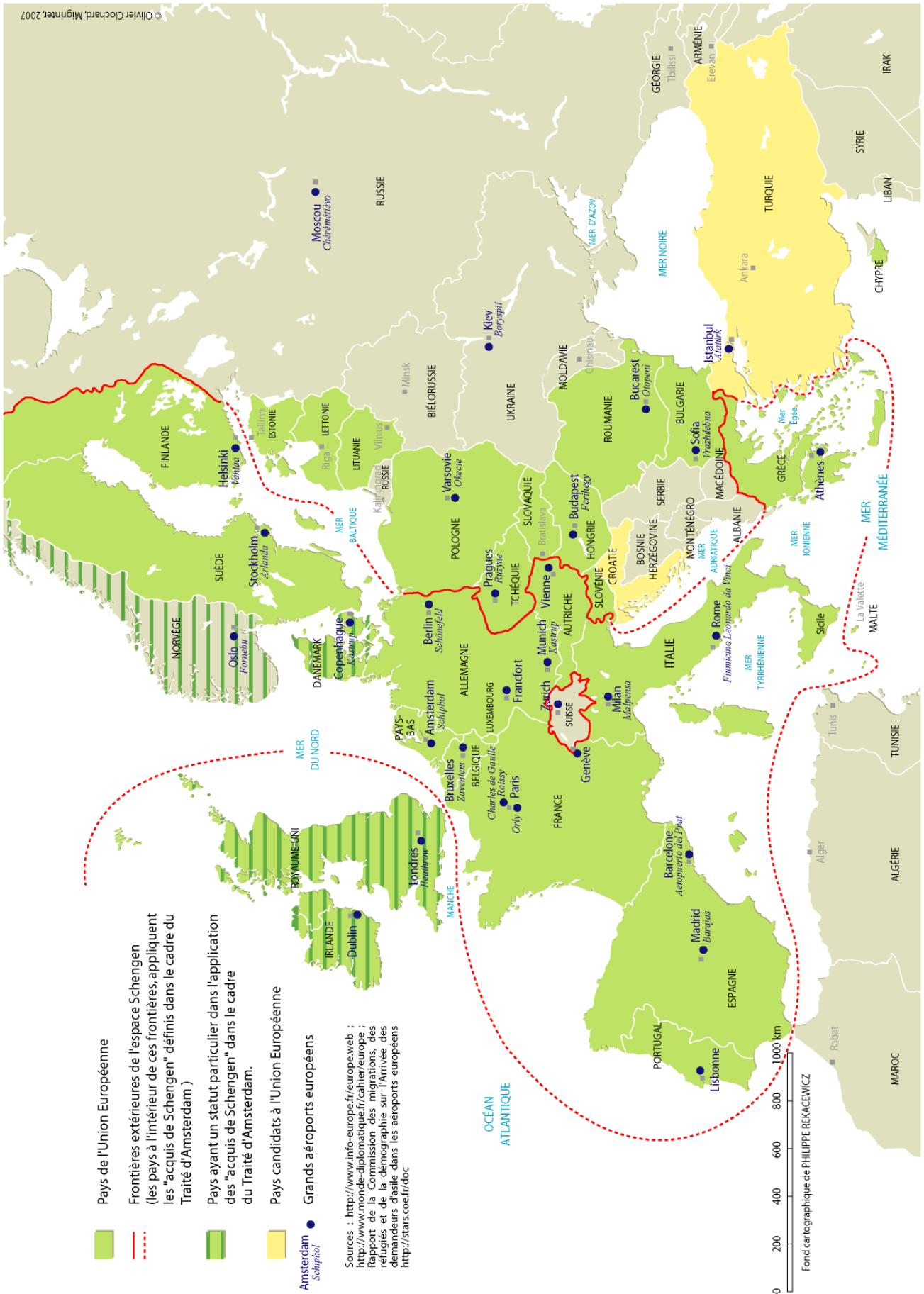
définitive sur ce thème qui semble intarissable. Cette analyse n'a pas l'ambition d'être exhaustive car elle est attachée à une problématique qui peut faire l'objet de développements différents dans d'autres disciplines. Les résultats ont toutefois permis de mettre en lumière les conséquences de la construction communautaire et comprendre la façon dont les frontières de l'Union européenne évoluent et limitent l'accès au statut de réfugié depuis la chute du mur de Berlin. La Convention de Genève de 1951 relative au statut de réfugié est un héritage de la Guerre Froide que les États européens cherchent maintenant de plus en plus à contourner.

Olivier Clochard  
Docteur en géographie  
MIGRINTER (UMR CNRS 6588)/  
Université de Poitiers

---

<sup>10</sup> Par exemple, depuis 2004, la loi française stipule qu'au bout de quatre mois de procédure, les demandeurs d'asiles doivent justifier d'un logement. Or n'ayant pas le droit de travailler (depuis 1991) et bénéficiant d'une allocation de 300 euros, la recherche d'un logement s'avère difficile. Quant aux places dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et les centres sociaux, elles sont insuffisantes.

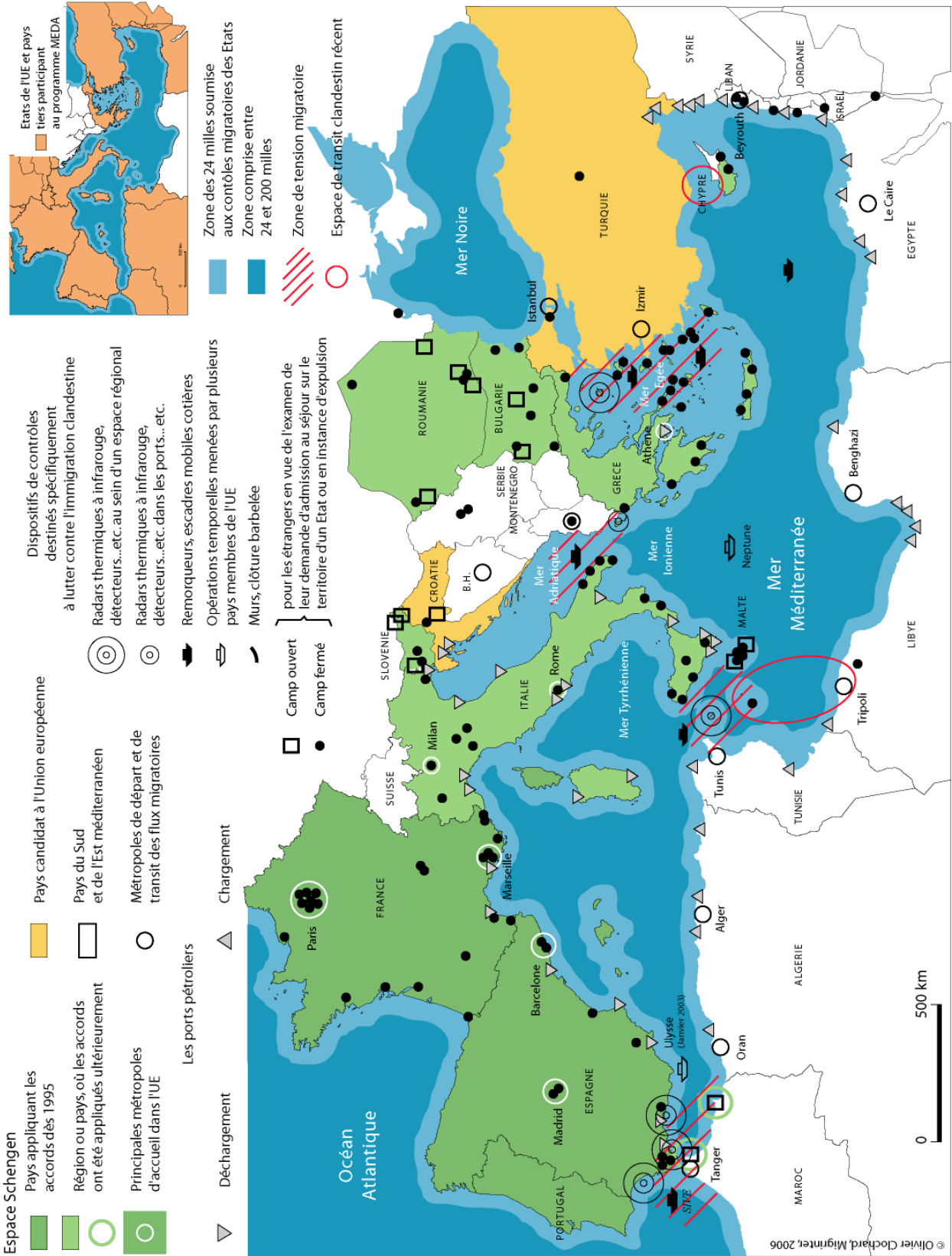
Carte 1 : L'Europe et ses frontières en 2007



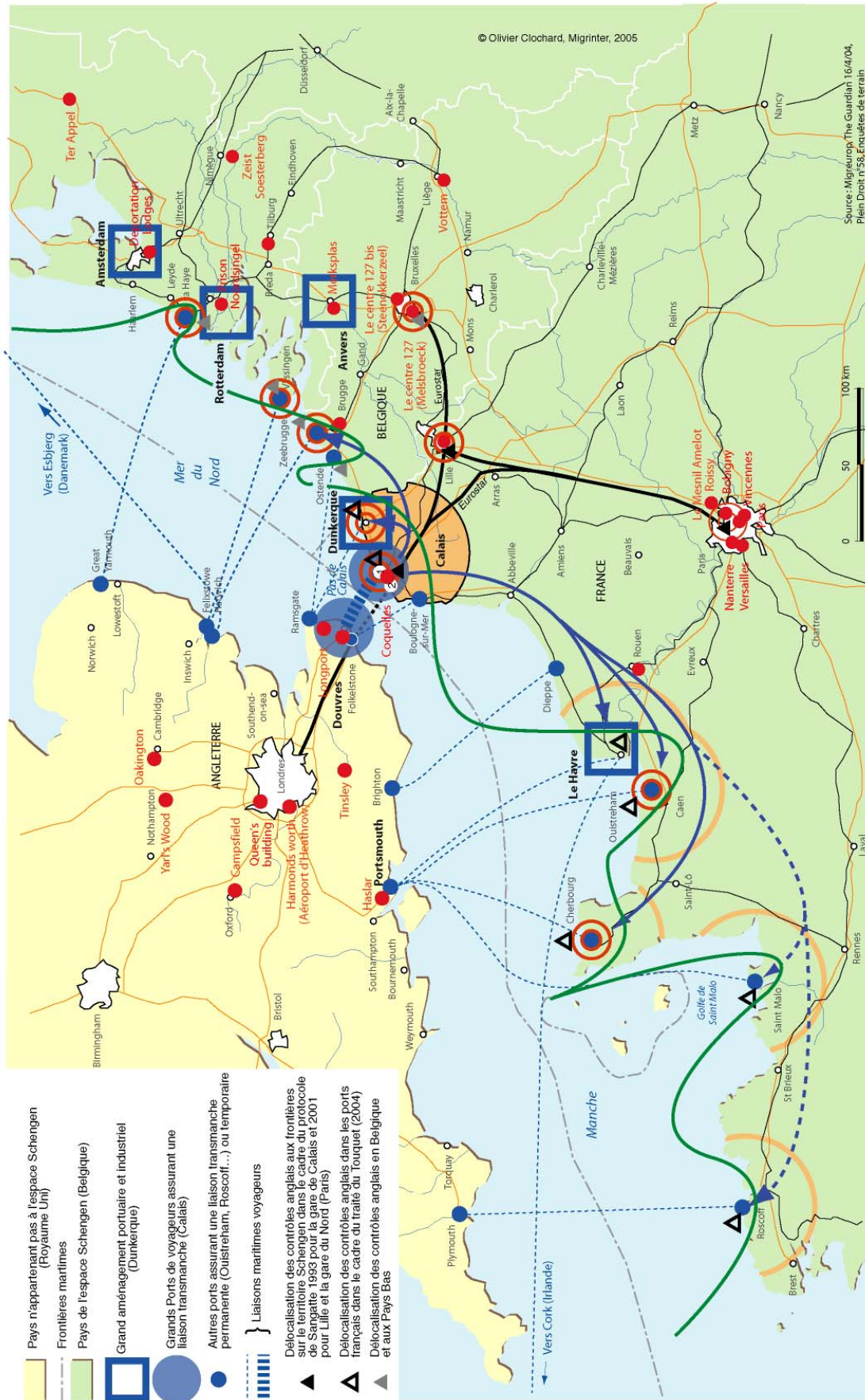
© Olivier Clochard, Migrinter, 2007



Carte 2 : La frontière maritime de l'Union européenne



Carte 3 : La Manche : ultime frontière de l'espace Schengen



Pays n'appartenant pas à l'espace Schengen (Royaume Uni)  
 Frontières maritimes  
 Pays de l'espace Schengen (Belgique)  
 Grand aménagement portuaire et industriel (Dunkerque)  
 Grands Ports de voyageurs assurant une liaison transmanche permanente (Coutreham, Roscoff...) ou temporaire  
 Liaisos maritimes voyageurs  
 Délocalisation des contrôles anglais aux frontières sur le territoire Schengen dans le cadre du protocole de Sangatte 1993 pour la gare de Calais et 2001 pour Lille et la gare du Nord (Paris)  
 Délocalisation des contrôles anglais dans les ports français dans le cadre du traité de l'ouquet (2004)  
 Délocalisation des contrôles anglais en Belgique et aux Pays Bas

Radars thermiques à infrarouge, détecteurs, etc. dans les ports et les gares ferroviaires.  
 Camps pour les étrangers présents sur le territoire d'un Etat et en instance d'expulsion  
 Camps, structure d'accueil mis en place par les autorités françaises (1 : le hangar Bore en 1999, 2 : le camp de Sangatte de 1999 à 2002)

Région où le droit des étrangers déroge à l'ordonnance du 2 novembre 1945 De 1995 à octobre 2002, les étrangers en situation irrégulière sont tolérés dans le Calaisis par les autorités françaises et...  
 ... à partir de novembre 2002 (date de la fermeture du camp de Sangatte), une interdiction partielle du territoire français (la région de Calais notamment) est notifiée à certains étrangers souhaitant aller en Angleterre.

Zones où la présence d'étrangers en situation irrégulière et souhaitant aller en Angleterre pourrait être prohibée (au regard des saut-conduits délivrés par la PAF de Calais aux étrangers)  
 Réorganisation des passages vers l'Angleterre depuis le début de l'année 2002  
 Limite fonctionnelle de l'espace Schengen

## La marocanité associative en France. Militantisme et territorialité d'une appartenance exprimée à distance.

Soutenue le 21 novembre 2007 par Antoine Dumont à l'université de Poitiers

**B**ien avant la loi de 1981, l'émigration marocaine vers la France a donné naissance à plusieurs associations, qui constituaient alors une extension spatiale du champ politique marocain. Si leurs activités se sont ensuite diversifiées, en s'adaptant aux flux migratoires et à la société française, leur orientation vers l'Etat et l'espace d'origine a persisté, de même que le sentiment d'appartenance marocaine (la marocanité) éprouvé par leurs membres. En 2007, plus de 300 associations en France peuvent ainsi être qualifiées de « marocaines ». L'hypothèse de ce travail est qu'au fil des années, des lieux et des espaces investis par ces mobilisations, les significations que les migrants associés accordent à leur marocanité se sont fortement structurées. Cette structuration, que j'appelle la marocanité associative, est analysée à l'aide d'entretiens individuels, d'observations des actions d'une trentaine d'associations et de la consultation d'archives privées, sur un terrain regroupant dix villes de la région

parisienne (dont Paris) et des Pays-de-la-Loire (dont Nantes). L'exploitation de ces données permet de caractériser la marocanité associative en France par une intense circulation associative, des formes de patriotisme à distance, un militantisme de type post-colonial et une territorialité particulière. Ces nouveaux concepts permettent de dépasser de faux antagonismes, entre l'intégration et le « communautarisme » ou entre le territoire national et l'espace transnational, et de comprendre pourquoi et comment un sentiment d'appartenance peut subsister malgré la distance.

Antoine Dumont  
Docteur en géographie  
MIGRINTER (UMR CNRS 6588)/  
Université de Poitiers

La thèse d'Antoine Dumont est consultable sur HaL SHS à l'adresse suivante :  
[http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/01/80/PDF/THESE\\_INTEGRALE.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/01/80/PDF/THESE_INTEGRALE.pdf)

## Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien : Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne

Soutenue le 7 décembre 2007 par Matthieu Giroud à l'université de Poitiers

**D**ans un contexte de forte compétition internationale entre les villes, les anciens quartiers ouvriers représentent de véritables espaces stratégiques au niveau local. Leur localisation dans la ville, leurs potentialités foncières et immobilières, et leur attractivité auprès de populations issues de catégories sociales favorisées et qualifiées, constituent autant d'enjeux spatiaux, sociaux, et symboliques qui conduisent les autorités publiques et les acteurs privés locaux à impulser puis à contrôler un processus de reconquête à partir d'opérations de renouvellement urbain. Certains habitants, dont la présence ou l'installation ne sont pas recherchés par l'action, résistent, à travers leur habiter, au changement généré par le renouvellement urbain. Les habitants produisent des continuités populaires par leurs présences résidentielles, les pratiques quotidiennes qu'ils déploient à l'échelle du quartier, ou par des représentations individuelles et collectives. Ces formes de continuités populaires contribuent in fine à

remettre en cause la vision politique ou marchande du changement urbain des centres anciens. Cette recherche prend appui sur des observations réalisées dans deux anciens quartiers ouvriers dont la reconquête, initiée à des périodes différentes, ne se trouve pas au même stade d'avancement : Berriat Saint-Bruno à Grenoble (France) et Alcântara à Lisbonne (Portugal). En privilégiant le croisement des regards mobilisés, des méthodes d'investigation et des résultats, la démarche adoptée a pour objectif de comprendre la diversité des situations produites par le renouvellement urbain en centre ancien, et d'interpréter la variété des changements induits au quotidien.

Matthieu Giroud  
Docteur en géographie  
MIGRINTER (UMR CNRS 6588) /  
Université de Poitiers

La thèse de Matthieu Giroud est consultable sur HaL SHS à l'adresse suivante :  
<http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/20/01/03/PDF/TheseMGiroud.pdf>

## Actualités

### La migration tunisienne : état des lieux, développement et enjeux. Colloque international. Gammarth, Tunisie, les 28 & 29 mai 2007

Gilles Dubus

**C**o-organisé par l'Office des Tunisiens à l'étranger, l'Observatoire national de la Jeunesse (Tunisie), le bureau tunisien de l'IOM et le laboratoire Migrinter, le Colloque international *“La migration tunisienne : état des lieux, développement et enjeux”* s'est tenu à Gammarth, près de Tunis, les 28 & 29 mai 2007.

La cheville ouvrière de cette manifestation, **Abderrazek Oueslati**, a proposé aux participants un programme ambitieux de 29 communications, dont l'objectif premier était d'ouvrir le thème à l'ensemble des sciences sociales, à des jeunes chercheurs autant qu'à des chercheurs confirmés, pour tenter de dresser un bilan de la recherche sur la migration tunisienne et d'offrir quelques pistes de réflexion.

#### Les nouvelles dynamiques migratoires transnationales

Le colloque s'est ouvert sur une riche première partie consacrée aux nouvelles dynamiques migratoires transnationales. **William Berthomière** a dressé un état des lieux des évolutions de l'analyse de la mondialisation migratoire, dans une communication intitulée *« La mondialisation migratoire comme objet de recherche : de la mise en problématique aux orientations conceptuelles »*. **Gildas Simon** a ensuite proposé une réflexion sur la restriction des politiques migratoires de l'Union européenne, entraînant des interrogations sur le nouveau contexte migratoire en Méditerranée, et les enjeux pour la Tunisie. A sa suite, **Ali Labib** a montré que la dynamique des flux migratoires maghrébins était perturbée par un verrouillage des frontières européennes susceptible d'altérer les relations entre les deux rives de la Méditerranée.

Après une courte pause, une analyse de la situation de la Tunisie dans la transition migratoire au Maghreb et en Méditerranée a été introduite par **Hassan Boubakri** qui a montré l'évolution des modes de migration et la multiplicité et la diversité des catégories et des profils des migrants. **Thomas Dubois**

s'est plus particulièrement focalisé sur les migrations étudiantes, dans un contexte d'ajustement de l'économie marocaine et de pression démographique. A partir d'une analyse quantitative de l'évolution de l'émigration tunisienne, **Abderrazek Bel Haj Zekri** a montré la recomposition du paysage migratoire et décrit la mobilisation récente des potentialités économiques pour le développement de la Tunisie autour des capacités d'investissement des émigrés.

Dans un registre documentaire, **Gilles Dubus** a présenté une enquête bibliographique (bibliométrique) montrant la faible présence des travaux des chercheurs dans les bases de données spécialisées, et insisté sur la nécessité de l'édification d'un outil documentaire efficace autour du thème des migrations tunisiennes. **Pierangela Fontana** nous a ensuite fait partager les résultats d'un travail sur les projets pour la gestion de la migration organisée entre la Tunisie et l'Italie, tandis que **Sylvie Mazzella** s'est focalisée sur une analyse sur la migration qualifiée en Tunisie, celle des cadres de la Banque Africaine du Développement. Dans un tout autre espace, **Cyrine Hamida** a montré qu'en dépit de la faiblesse des effectifs, la présence tunisienne en Allemagne méritait d'être observée sous l'angle des besoins de main-d'œuvre de ce pays étant donné le potentiel de réactivation de filières anciennes. **Abderrazek Oueslati** a clôturé cette première partie en présentant un vaste panorama de la présence tunisienne en France, des quarante dernières années pendant lesquelles les migrants ont acquis de nouveaux comportements et renforcé leurs relations avec le pays d'origine.

### La migration irrégulière

Qu'ils soient irréguliers, illégaux, clandestins, non déclarés ou autres, les migrants continuent à tenter de franchir les frontières par tous les moyens, à la recherche d'une réussite « outre-frontière ». **Taoufik Bourguiba** a introduit la séance avec le cas des *msakni*, connus à travers leur mobilité vers la rive nord du bassin méditerranéen depuis la fin de la colonisation. Il a montré que la migration clandestine était un produit des politiques

migratoires qui engendraient des pratiques spécifiques.

Dans la même logique, **Mehdi Mabrouk** a présenté plusieurs modes d'entrée de l'analyse des pratiques migratoires : le financement, l'organisation, les moyens, la culture et le savoir-faire. Ici, l'acte migratoire clandestin est inséré dans une logique spatiale ajustée aux spécificités des foyers migratoires. L'intervention de **Zied Hadfi** a apporté le regard du chercheur de terrain avec les résultats d'une enquête laissant la parole aux migrants, « avec leurs propres mots ». Les histoires de vie ainsi recueillies aident à mettre en lumière leur « savoir-traverser », et l'auteur a montré comment cette *hijra* (migration) peut amener à l'expression du besoin d'un retour à la religion.

**Mohamed Charef** a clôturé cette session du colloque avec l'exemple du Maroc, dont plus de trois millions d'originaires vivent et travaillent à l'étranger. Il a mis l'accent sur la lente transformation de ce pays en espace d'immigration qui subit la pression européenne en vue de jouer le rôle de « gendarme » aux portes d'un Eldorado européen devenu citadelle.

### L'émigré comme acteur de développement

**Faouzi Rassas** a présenté le bureau de l'IOM à Tunis, créé en 2001, ses missions et ses programmes pilotes dans le domaine du co-développement, de la migration de travail et du soutien au dialogue sur la migration. Il a insisté sur le potentiel de développement pour les pays d'origine à travers une approche globale incluant la mobilisation et l'implication des diasporas et des réseaux transnationaux dans les stratégies de développement (gestion des envois de fonds, retour et réintégration des migrants, programmes de migration de main-d'œuvre, ...).

La parole a ensuite été donnée à **Yves Brunner** pour présenter l'ANAEM et ses missions de mise en œuvre des directives gouvernementales françaises en matière d'accueil et d'intégration, des dispositions administratives et médicales relatives à l'introduction des étrangers et de leur famille sur le territoire français, ainsi que celles

relatives au retour et à la réinsertion des migrants dans leur pays d'origine.

### Identités et dynamiques socioculturelles : pratiques et mutations « ici et là-bas »

**Marie-Antoinette Hily** a inauguré cette session par une réflexion sur quelques questions introductives : comment des « migrants » peuvent-ils être « d'ici et de là-bas » ? Comment les relations sociales à distance viennent remplacer sans dommage les relations sociales qui se construisent « en présence » et de quelle nature est le lien maintenu sans présence physique ? **Barbara Caputo** a analysé pour sa part les tactiques d'intégration et d'hybridation des quelques immigrés tunisiens qui vivent à Milan au travers de leurs récits personnels.

**Khemeis Taamallah** a présenté les « mutations socio-démographiques et l'intégration des Tunisiens en France », et **Kaouter Kooli** et **Cherifa Kassar** ont abordé la question des nouvelles pratiques de communication des émigrés en livrant les résultats d'une recherche sur le rôle des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans la détermination des comportements des migrants.

**Guy Piacka** s'est interrogée sur le destin d'une jeunesse française en mal d'intégration (ou d'insertion ?) en donnant la parole aux jeunes, en vue d'ouvrir un espace de dialogue avec les autorités publiques notamment. **Kamel Taouti** a présenté une enquête réalisée auprès de 120 jeunes tunisiens issus de l'immigration en France, âgés de 25 à 34 ans,

pour analyser la problématique de l'intégration dans la société française. **Tahar Beriri** a ensuite tenté d'identifier les causes de l'émigration ainsi que son impact sur le comportement des individus et des groupes.

**Makram Mandhouj** a présenté les stratégies élaborées par les acteurs migrants dans les unions conjugales, et plus particulièrement les pratiques matrimoniales développées par les émigrés Sayadis. **Béchir Tlili** a clôturé cette session en abordant la difficile vieillesse des immigrés retraités.

### La place de la femme émigrée dans la migration

**Wassila Ltaeif** s'est interrogée sur la migration face au droit musulman et aux droits de l'homme en France, en questionnant plus particulièrement la coopération internationale en matière de droit et en posant la question du métissage juridique, à travers l'exemple des pratiques matrimoniales considérées comme l'un des critères d'évaluation de l'intégration des migrants tunisiens.

Dans la continuité thématique de cette intervention, **Monia Ben Jemia** a évoqué les mariages mixtes des jeunes tunisiens dans la migration et **Hassène Kassar**, dans une dernière intervention, a présenté les premiers résultats d'une enquête réalisée en 2006 sur les aspirations à l'émigration des femmes étudiantes tunisiennes.

Gilles Dubus

Documentaliste

MIGRINTER (UMR CNRS 6588) /

Université de Poitiers

Le programme du colloque peut être consulté à partir du lien ci-dessous :

[http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/2007\\_tunis\\_prog.pdf](http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/2007_tunis_prog.pdf)

Ainsi que les résumés des communications :

[http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/2007\\_tunis\\_resumes.pdf](http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/txt/2007_tunis_resumes.pdf)

La publication des actes est prévue pour cette année 2008, aux éditions Sud Contact d'Agadir, dans une collection dirigée par Mohammed Charef

## NOTES DE LECTURE

**LACROIX Thomas (2006) *Les réseaux marocains du développement, géographie du transnational et politique du territorial*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 257 p.**

Gunhild ODDEN

L'ouvrage de Thomas Lacroix, issu de sa thèse de doctorat soutenue en 2003 au CERI, se propose d'interroger les initiatives de développement des migrants et l'espace transnational dans lequel ces initiatives s'inscrivent. L'étude porte sur le Sud Marocain où les projets de développement connaissent une dynamique sans précédent : une « dynamique portée par un tissu transnational de relations, de circulations, de transferts » et « par une intense activité associative qui traverse la Méditerranée » (p. 20). Le travail est le résultat d'enquêtes effectuées dans dix-sept villages marocains et auprès de ressortissants de ces villages à l'étranger. L'importance des relations entre les villageois et les migrants dans la dynamique transnationale du développement est d'ailleurs soulignée, à juste titre, dans le premier chapitre du livre. Les initiatives de développement seraient en effet « pas des initiatives spontanées des migrants, mais la réponse à une attente des populations locales » (p. 54).

Deux parties structurent la démonstration. La première, « l'espace transnational euromarocain du développement » privilégie les migrants, acteurs du développement, et les OSIM (Organisations de solidarité internationale issues de la migration), des associations entre migration et coopération au développement. Thomas Lacroix propose de lire l'implication des migrants dans le développement à travers la condition de l'émigré-immigré : la

dissymétrie des deux statuts transforme le (mythe du) retour, composante essentielle de cette condition, en allers-retours, ce qui permet « d'aménager un espace qui inclut ici et là-bas » (p. 79) car « l'émigré-immigré souffre de n'être jamais à sa place, ni ici ni là-bas. Les acteurs du développement ont ainsi investi le « nulle part », à la fois ici et là-bas » (p. 86), d'où la construction, sociale, d'un espace transnational et de la figure du transmigrant, cette figure qui « a pu s'approprier deux espaces de vie, deux systèmes sociaux » et qui « possède la capacité de mobiliser des ressources (financières, humaines, culturelles, matérielles, symbolique...) dans, au moins, deux pays » et qui « utilise cette capacité pour construire son registre identitaire et statutaire » (p. 92). Naît alors un autre mythe, celui de la mobilité, définie par l'auteur comme étant « conjointement un savoir-faire de la circulation et un savoir-faire circuler » (p.80). Quant aux OSIM, elles jouent le rôle d'intermédiaires entre migrants et pouvoirs publics et leur émergence s'accompagne d'une reconnaissance officielle des initiatives de développement.

Après le pourquoi de l'implication des migrants dans le développement, place est faite dans la deuxième partie à une dimension plus politique du sujet, démontrant que le transnationalisme est une ressource que les Etats du Sud et du Nord cherchent à s'approprier. Dans un premier temps, l'auteur s'intéresse au développement local et aux jeux de pouvoir dans le Sud



marocain. L'analyse du *leadership* associatif, et non celle des associations villageoises de développement elles-mêmes, permet la distinction entre la « dynamique de développement soutenue par la population » et la « dynamique associative portée par une élite », le rôle de cette dernière dans le développement n'étant qu'un « moyen d'expression d'un pouvoir politique » (p.148). Quant à l'Etat marocain, il contrôle par ses propres stratégies les conséquences politiques de la dynamique du développement local. Les migrants, quant à eux, n'occupent qu'une place secondaire dans ces enjeux : « ils sont rejetés dans le champ transnational » (p. 176). Enfin, pour les Etats du Nord, la politique du codéveloppement « entre dans une stratégie globale de contrôle des flux migratoires ». Mais comme le dit l'auteur, « à la question de savoir si le codéveloppement est une voie

vers la maîtrise des flux, la réponse est non » (p. 232).

L'ouvrage de Thomas Lacroix est clair, structuré et bien écrit. Un seul regret : les nombreux sigles qui quelquefois font perdre le fil de la lecture. L'auteur a le mérite de plaider, à l'encontre de la littérature américaine, pour une approche plus qualitative que quantitative de la figure du transmigrant et de la circulation et de mettre en lumière les nombreux acteurs du développement, aux intérêts contradictoires : si les pouvoirs publics sont préoccupés par la maîtrise des flux, les migrants sont eux en quête d'une facilité de circulation.

Gunhild ODDEN  
MIGRINTER (UMR CNRS 6588) /  
Université de Poitiers

---

**DORAÏ Mohammed Kamel (2006) *Les réfugiés palestiniens du Liban. Une géographie de l'exil*, CNRS Editions, collection Moyen-Orient, Paris, 252 p.**

**Caroline ROZENHOLC**

**L'**impact de la création de l'Etat d'Israël sur la population moyen-orientale doit se mesurer à l'aune des changements politiques qu'elle a provoqués. Les réfugiés palestiniens vivent simultanément « au centre de la scène et en dehors d'elle », une « réalité transportée ». C'est depuis ce double constat – selon les propositions respectives d'H. Arendt et du poète palestinien M. Darwish – que l'ouvrage se développe. Mohamed Kamel Doraï s'attache à y retracer

les mutations de l'espace palestinien : de la dislocation sociale et spatiale de 1948 à la reconstruction, dans l'exil, de réseaux transnationaux. Six chapitres rassemblés en deux parties, chacune précédée par quelques pages de synthèse, permettent de suivre des itinéraires mouvementés, au cœur des bouleversements historiques et politiques de la région. Les données récoltées par l'auteur et celles compilées depuis les sources secondaires font de cet ouvrage une source d'informations majeure, pour qui s'intéresse

au système migratoire palestinien et aux recompositions régionales que ces migrations traduisent.

En effet, les pratiques spatiales des réfugiés palestiniens révèlent, autant qu'elles en sont tributaires, les « épouser les contrastes » des sociétés d'accueil. Quels sont alors, par exemple, les liens entre les pratiques spatiales de la communauté palestinienne du Liban – 400 000 personnes – et « l'histoire tourmentée et singulière » de ce pays ? Pour répondre à cette question, la première partie de l'ouvrage analyse les modalités d'installation des réfugiés au Liban. D'où il ressort que l'espace des camps, et par extension celui des groupements informels, représente différents aspects de la dynamique socio-spatiale palestinienne : la permanence territoriale – c'est un lieu de stabilité, de continuité –, le lieu de « l'entre-soi » et l'espace d'interaction avec la société d'accueil. Il est aussi l'inscription et le support de la mémoire du groupe puisqu'il rend à la fois visible l'exode et « la permanence de la question des réfugiés ». L'évolution de ces espaces d'implantation permet alors de comprendre les rôles respectifs joués par les acteurs étatiques (Liban, Israël et la Syrie), les acteurs institutionnels non étatiques (UNRWA et OLP) et les acteurs informels (les réfugiés, les populations et les milices libanaises).

M.K. Dorai reconstitue les mécanismes qui ont permis de donner au camp cette fonction identitaire qui, à son tour, permet de comprendre l'organisation de l'espace palestinien en diaspora : c'est depuis l'espace des camps que les systèmes de solidarité traditionnels se sont restructurés. De là, la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à une interrogation autour des concepts de réfugiés et de diaspora. Les réfugiés palestiniens forment-ils une diaspora ? Les termes « réfugiés » et

« diaspora » sont-ils antinomiques ? Les Palestiniens ont un rapport au territoire d'origine et un degré d'institutionnalisation qui les « rangeraient » du côté des diasporas. Mais de nouvelles formes de mobilité et de circulation « plus réversibles et plus souples » se développent. Et les réseaux de solidarité locaux recréés à l'échelle des camps de réfugiés sont cette fois projetés dans un espace transnational. Les deux termes ne s'excluent donc pas puisqu'il s'agit bien de situations coexistantes, qui constituent autant de réponses dynamiques à des déstabilisations successives. Chaque rupture – de la guerre civile libanaise aux guerres des camps (1985-1987) sans oublier l'invasion israélienne de 1982 – est « génératrice de mobilité » et remodèle une géographie palestinienne qui, des déplacements internes au Liban à la fermeture du débouché migratoire régional et le transfert des migrations vers l'Europe, forme une continuité temporelle.

Le « cas des Palestiniens du Liban » permet ainsi une relecture critique d'éléments d'analyse des migrations : connexions entre migrations internes et internationales, et impact des premières sur le développement des secondes ; distinction entre migration forcée et migration volontaire ; émergence des diasporas et des communautés transnationales, ainsi que de leurs dynamiques spatiales. Mais finalement, la singularité même des réfugiés palestiniens n'est-elle pas elle aussi remise en question par la mondialisation de ces parcours migratoires, quand l'émergence d'une communauté transnationale échappant aux institutions diasporiques déplace le centre de gravité de la diaspora, et que le processus de paix engagé à Madrid relègue la question des réfugiés à des négociations futures et jamais encore entamées ? L'accroissement de la mobilité internationale des réfugiés et leur dispersion dans un nombre croissant de pays occidentaux apparaissent déjà comme une alternative au retour. Voilà quelques unes

des réflexions que propose cet ouvrage riche et détaillé, à travers une lecture des structures spatiales développées par les réfugiés palestiniens au Liban.

Caroline ROZENHOLC  
MIGRINTER (UMR CNRS 6588) /  
Université de Poitiers

---

## AUDEBERT Cédric (2006) *L'insertion socio-spatiale des Haïtiens à Miami*, Paris, L'Harmattan, 298 p.

Violaine JOLIVET

**M**obilisant des outils d'analyse relevant de la démographie et de la géographie, C. Audebert présente une étude fouillée de la communauté haïtienne de Miami.

S'appuyant sur un important travail de terrain, l'auteur expose les résultats de sa thèse (soutenue en 2003 à l'université des Antilles et de la Guyane) dont le contenu ne se réduit à pas l'étude d'une population migrante. Elle se présente aussi bien comme une analyse de la métropole de Miami, plaque tournante des migrations internationales que comme un travail conceptuel riche autour de la notion d'insertion socio-spatiale. Cette notion permet alors une double lecture : celle des enjeux sociaux et des processus spatiaux à l'œuvre dans la grande métropole de Floride ; et celle des conditions de vie en terre d'exil d'immigrés haïtiens aménageant l'espace d'installation sans renoncer à leur identité d'origine.

L'ouvrage met en avant la spécificité de la communauté haïtienne au cœur de la capitale économique de la Floride, *el dorado* d'un grand nombre de migrants caribéens, en insistant sur les traits identitaires et culturels qui fondent le regroupement de cette communauté hétérogène souvent

accueillie à reculons sur le sol de l'oncle Sam. Le rejet et l'exclusion de ces populations haïtiennes ont favorisé la création d'une entraide et de réseaux aussi bien à l'échelle transnationale qu'à celle du quartier (dont Little Haiti, *innervity* et sas de sécurité pour le nouveau migrant, est l'image centrale). L'étude nous montre que du groupe de migrants venant de la même province aux nouvelles relations de voisinage favorisées par les cercles sociaux qui naissent autour des pratiques, les nouveaux réseaux relationnels jouent un rôle stratégique et se superposent aux réseaux familiaux existant. Et ce sont ces « créations ou re-crétions » pour la vie à l'œuvre que l'auteur présente tout au long de son travail.

L'exemple des Haïtiens sert aussi à une compréhension plus large des mécanismes qui lient le monde urbain et les mobilités, autrement-dit à une analyse des 'pouls' de la ville. Et c'est dans ce sens que s'engage la comparaison de la situation miamienne avec d'autres grandes métropoles des Etats-Unis, ou bien celle des populations haïtiennes avec les populations hispaniques et *anglos* qui forment la mosaïque socio-spatiale qu'est Miami : ville états-unienne ségréguée et fragmentée.

Ces comparaisons ne se bornent pas à opposer l'Haïtien à l'Autre (notamment le

Cubano-américain ou l'Afro-américain), elles tentent également de montrer la diversité au sein même de cette communauté haïtienne : des trottoirs insalubres de Little Haiti, au petit pavillon de North Miami et à la villa bourgeoise de Pembroke Pines, l'insertion socio-spatiale des Haïtiens de Miami a pris des sentiers variés. La retranscription par C. Audebert de plusieurs réalités haïtiennes à Miami est ainsi réussie, et ce à travers les différents points choisis qui fondent pour lui les cadres de l'insertion socio-spatiale.

Le quartier, la mobilité résidentielle, les pratiques et représentations spatiales, le développement d'un « marché communautaire »<sup>1</sup> du travail et enfin l'émergence d'une vie et d'un pouvoir politique haïtien à Miami, sont alors les piliers de notre cheminement intellectuel à travers les rues de Miami.

---

<sup>1</sup> E. Ma Mung (2000) *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 176 p

Un seul regret à ce propos : des cartes et des photographies en nombre trop restreint pour visualiser pleinement les descriptions et les nombreux récits de vie qui font la richesse de ce livre.

Cet ouvrage présente les grandes qualités d'être clair, bien écrit et très bien documenté tant sur le plan quantitatif que qualitatif, confirmant ainsi le bien fondé d'une telle démarche en géographie. Le plan expose une réflexion logique et méthodique qui a mené l'auteur à étudier et rendre compte de l'insertion d'une population particulière de migrants, souvent perçus comme clandestins et incultes au cœur de la capitale économique du Bassin Caraïbe, du paradis vanté et vendu de la Floride.

Violaine JOLIVET  
PRODIG (UMR CNRS 8586) /  
Université Paris 1